Association des Anciens Elèves

des Lycées Marceau et Hélène-Boucher de Chartres











Réussite, Mémoire et Citoyenneté

Bulletin 2025 / 2026

Hommage à Patrick Carbonnier	Les activités de l'association	Dossier Daniel Lejars	Aux Lycées	Les années Prépa

Sommaire du Bulletin

Editorial de M-F. Soulier **3**

Carnet **4**

Hommage à Patrick Carbonnier **5**

Les Activités de l'association

- Les Journées citoyennes **6**
- La visite des Ateliers Loire **7**

Dossier : Daniel Lejars par Marie-Thérèse Grangé **10**

Au lycée Marceau

- Mémoire et réussites au lycée **25**
- Cycle de conférences à l'UCTL **27**
- Ma-niocs **28**

Au lycée Hélène-Boucher **20**

Les années Prépa **32**

Contacts et Adhésions **37**

Editorial de M.F. Soulier

Réussite,Mémoire et Citoyenneté

Chers amis,

A nos années Lycée
Riches en souvenirs, en belles réalisations et en projets nouveaux

Les années 2025-2026 ont continué la tradition de Réussite des lycéens de Marceau.
Le 17 octobre 2025 fut une grande première : la remise solennelle en la Mairie de Chartres, au Salon Marceau,des diplômes aux nouveaux Bacheliers ,en présence du Maire Jean-Pierre Gorges , de ses adjoints , du Proviseur et du Proviseur adjoint, Emmanuel Ababsa et Christophe Caplain.Une belle reconnaissance et une motivation pour continuer ses études.

Toujours brillamment préparés par Marie-Anne Guez, les élèves de Marceau ont reçu le 1er prix, catégorie Lycée du Concours National de la Résistance et de la Déportation en 2025 et en 2026.Ce devoir de Mémoire a été relayé , le 14 octobre 2025, par un hommage à Samuel Paty et à l' arbre de la laïcité. Toutes les classes y ont participé.

Marie-Thérèse Grangé, gardienne de notre Mémoire,éclaire par ses recherches les biographies de chaque victime figurant sur notre Monument aux Morts.Cette année, l'Album du Souvenir s'enrichit de la présentation de Daniel Lejars, lycéen puis interne en Médecine, tué lors du bombardement allié le 14 juin 1944.Son lignage d'instituteurs depuis 1870 nous fait revivre les 3 conflits qui ont marqué l'histoire de la France , l'histoire de l'Eure-et-Loir. Notre visite au Musée de Loigny-la-Bataille, le 6 mars 2025, nous a fait prendre conscience de l'importance du conflit de 1870 dans l'évolution du monde actuel.

Ce même 6 mars 2025,notre Journée citoyenne s'est tenue au Conseil régional, chaleureusement accueillis par François Bonneau le Président et par Jean-François Bridet, le vice- Président.Les lycéens d'aujourd'hui ont pu prendre la mesure du rôle de la Région dans la vie des lycées.

Le 2 avril 2026 fut un grand moment : Pascal Ory, Chartrain et Académicien nous accueillait sous la Coupole, faisant vibrer l'âme et l'esprit de cette grande maison gardienne de notre langue française.

2026 est pour les anciennes élèves du lycée Hélène-Boucher une date importante, celle du 140 ème anniversaire de la création d'un collège pour Jeunes Filles à Chartres.Dans ce bulletin, Maïté Delbos-Catuhe fait revivre l'année 1958 au Lycée Hélène-Boucher.

Richesse du Passé et du Présent encourage les projets pour L'Avenir :
Une Prépa littéraire et commerciale à Marceau, comme le suggère, dans un excellent article, Sirine Bekhti, notre dynamique Secrétaire.
Une Journée citoyenne à Chartres : séances au Conseil départemental et au Conseil municipal.
Une sortie à Yermenonville pour découvrir l'espace muséal Hélène-Boucher et le Musée Ateliers des pionniers à Bailleau-Armenonville

Vos idées et suggestions sont les bienvenues
Rejoignez-nous
Bien à vous

Marie-Françoise Soulier

Carnet

Nos joies :



Concours National de la Résistance et de la Déportation 2026 : lors de la remise des prix du 27 mai à l'Hôtel de Ligneris, résidence du Préfet, Enora Can a obtenu le 1er prix départemental dans la catégorie « devoirs individuels lycée ». Son travail a été sélectionné pour être transmis au jury national. Margaux Colas a quant à elle reçu le 2e prix départemental. Toutes deux sont élèves de Marie-Anne Guez, elle-même ancienne élève du lycée Marceau.

Nous rappelons également qu'en 2025, Anaïs El Fellah avait obtenu le 1er prix départemental et une mention au niveau national.

Belle poursuite des études supérieures pour Sirine et Yanis Bekhti, Mathis Breton et Loan Caullet, dont nous recevons régulièrement des nouvelles.

Karim Bekhti a quant à lui reçu son diplôme de fin d'études d'ingénieur civil, fruit d'un cursus mené conjointement entre l'Université Concordia de Montréal et l'École des Mines de Saint-Étienne.



Nous saluons l'arrivée d'Emmanuel Ababsa, nouveau proviseur du lycée Marceau et lui aussi ancien élève de l'établissement. Félicitations également à Blandine Abautret, nommée principale du collège Hélène-Boucher.

Nos félicitations à toutes et à tous.

Nos peines :

Disparition soudaine de Patrick Carbonnier, Proviseur, le 1er décembre 2025, l'Association était présente à ses obsèques. Nos sincères condoléances à sa famille.

Décès de Jacqueline Bedais, en mai 2025, à l'âge de 103 ans , ancienne élève du Lycée de Jeunes Filles. Avec Melle Demange et Mme Allard , elle a beaucoup apporté à la vie de notre Association, lors de la fusion en 1971. Elle était une commerçante bien connue à Chartres, tenant avec son époux le magasin Codec, place Marceau. Elle a été Trésorière de notre Association.

Sirine Bekhti

Hommage à Patrick Carbonnier

Hommage des Anciens élèves au Proviseur du lycée Marceau

C'était samedi 30 novembre. Les Anciens élèves du lycée Marceau tenaient leur Assemblée générale dans la salle Merleau-Ponty. Patrick Carbonnier, le nouveau Proviseur, est venu les accueillir. A l'ordre du jour, la présentation du Bulletin 2023-2024, mis en page par la secrétaire Sirine Bekhti, retrace les activités de l'Association, en partenariat avec les lycéens d'aujourd'hui. Les actions-phares ont été deux Journées citoyennes à Paris : la visite de l' Assemblée nationale le 5 mai2023 avec Guillaume Kasbarian, la visite du Sénat le 8 avril 2024 avec Daniel Guéret. L'Association soutient Ma-niocs dans ses activités pour le Bénin, notamment la construction de 2 classes.
La Mémoire du lycée est sans cesse ravivée par les travaux de recherches historiques menés par Marie-Thérèse Grangé. Les 154 noms gravés sur le Monument aux Morts reprennent vie. Pour l'Album du Souvenir 1914-1918, 66 notices sur 109 noms ont été rédigées. Pour l'Album 1939-1945, 21 notices sur45 noms ont été rédigées. Ces notices sont mises en ligne sur le site internet de l'Association. Celle de Cornélio Vanoni est publiée dans le dernier Bulletin. L' Histoire de la famille Lévy de Chartres est parue dans les Cahiers de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, lue avec grand intérêt par leurs descendants. Pour 2025, les projets sont nombreux. L' UCTL invite 10 élèves de Marceau à assister à la Rencontre avec Nicolas Vanier le 6 février . La Journée citoyenne se déroulera le 6 mars à Orléans à la découverte du Conseil régional. En avril est prévue la visite des Ateliers Loire à Lèves . Et, dans la continuité, l'Association soutient les actions de Ma-niocs et renforce son partenariat avec la Maison des Lycéens et le Conseil de la Vie lycéenne. A la fin de cette conviviale Assemblée générale, Monsieur le Proviseur est venu nous assurer de son appui pour tous ces projets qui perpétuent le dynamisme du lycée Marceau avec les acteurs d'hier et d'aujourd'hui.
Avec lui, nous nous sommes inclinés devant le Monument aux Morts ; il était avec nous lors du dépôt de la gerbe fleurie. Et, puis doucement il s'en est allé…

Nous l'avions rencontré 3 fois depuis sa prise de fonction, en septembre. Il était toujours à l'écoute des projets proposés.

Marie-Françoise Soulier



Monument aux Morts, square Noël- Ballay de gauche à droite : Florence Lamarche, trésorière adjointe ; Patrick Géroudet, conseiller municipal délégué, ancien élève ; Patrick Carbonnier, Proviseur ; Sirine Bekhti, secrétaire ; Sarah Diallo, vice- présidente ; Vincent Pellé, Président de Manioc's ; Marie-Françoise Soulier, Présidente de l'Association ; Nicole Picard, trésorière.

Photo prise par Laurence Dey, responsable relations avec les enseignants.

Les activités de l'association

Les journées citoyennes

6 mars 2025

Conseil Régional :

Le jeudi 6 mars 2025, trente élèves du lycée Marceau ont participé à une journée citoyenne organisée par l'Association des Anciens Élèves présidée par Marie-Françoise Soulier. Cette édition 2025 avait pour destination le Conseil régional Centre-Val de Loire, permettant aux lycéens de découvrir le fonctionnement concret d'une institution essentielle à leur vie quotidienne.
Au cours de la séance plénière du Conseil régional, dont l'ordre du jour portait notamment sur les politiques éducatives en faveur des lycéens, le sport, la solidarité ainsi que sur la situation internationale en ouverture des débats, les élèves ont pris place dans l'hémicycle Jean Zay. Étaient représentés quatorze membres du Conseil de la Vie Lycéenne, neuf élèves de la Maison des Lycéens, quatre membres de l'association caritative Ma-niocs œuvrant pour le Bénin, ainsi que quatre ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement. Tous ont témoigné d'un engagement citoyen exemplaire et d'un grand intérêt pour la vie démocratique.
Après l'Assemblée Nationale, le Sénat, le Conseil économique et social, c'était cette année, la découverte du Conseil Régional. Les élèves étaient accompagnés de Christophe Guinebert, Conseiller principal d'éducation et référent citoyenneté, de Laurence Dey et Vincent Pellé, trésorière et président de Ma-niocs, ainsi que de Nicole Picard et Marie-Françoise Soulier, respectivement trésorière et présidente de l'Association des Anciens Élèves.
Le groupe a été chaleureusement accueilli par François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire, Carole Canette, vice-présidente, et Jean-François Bridet, vice-président et conseiller régional d'Eure-et-Loir. Depuis les tribunes de l'hémicycle, les lycéens ont pu observer le déroulement concret du travail démocratique : présentation des rapports, débats respectant un temps de parole équitable pour chaque intervenant, examen d'un amendement relatif au harcèlement adopté à l'unanimité, puis vote à main levée.
À l'issue de la séance, un temps d'échange privilégié avec les élus a permis d'approfondir les questions des élèves. Un rendez-vous a notamment été pris avec Gaëlle Lahoreau, vice-présidente déléguée à la citoyenneté, afin de venir présenter au lycée Marceau le Conseil régional des jeunes. Une perspective porteuse de nouveaux engagements pour les lycéens.

Sirine Bekhti



Musée de Loigny-la-Bataille :

Un inoubliable Musée, pour une guerre presque oubliée

Rue Chanzy, rue de Châteaudun, rue de Loigny-la-Bataille, allée du Général de Sonis : autant de noms connus des Chartrains sans en savoir la signification.
La guerre de 1870 : une guerre oubliée?
Et pourtant ses conséquences ont bouleversé la France et l'Europe. Elle oppose la France du Second Empire à la Prusse bismarckienne , fer de lance de l'Unité allemande. Le 4 septembre 1870, à Sedan, l'Empereur Napoléon III est fait prisonnier, la Répu0blique, 3ème du nom, est proclamée. Le gouvernement de la Défense nationale confie au Général Chanzy le commandement de l'Armée de la Loire pour stopper la progression des Prussiens et libérer Paris assiégé depuis le 19 septembre.
C'est un échec, à Châteaudun le 18 octobre, à Loigny le 2 décembre : 9000 morts le jour anniversaire de la victoire d'Austerlitz !

Par le Traité de Francfort, le 10 mai 1871, la France perd l'Alsace et la Lorraine. La jeune IIIème République inculque alors aux élèves de Jules Ferry le devoir de Revanche, à l'origine des deux Guerres mondiales.
Dans Paris assiégé, désarmé, abandonné, la révolte gronde : la Commune veut mettre en place une démocratie laïque et sociale. Le 28 mai , le mouvement est écrasé dans le sang par le gouvernement de Monsieur Thiers réfugié à Versailles et profitant de la compromission de Bismarck qui, le 21 janvier 1871, avait fait proclamer le II ème Reich allemand , dans la Galerie des Glaces à Versailles !
Conserver l'Histoire, la Mémoire de cette guerre est l'oeuvre du Musée de Loigny. Grâce à l'abbé Theuré le témoignage du Général de Sonis a été recueilli, ainsi que beaucoup d'objets et documents collectés. Un 1er Musée ouvre ses portes en 1907, un second en 1956. L'actuel Musée, ouvert en 2017,s'étend sur 240 m². Musée immersif et interactif il montre dans son espace Histoire la dureté des combats, tant du côté des Français, secondés par les zouaves pontificaux que du côté des Prussiens et Bavarois dirigés par le Grand Duc de Mecklembourg .
Dans l'espace Mémoire, le visiteur suit le Général de Sonis qui a sauvé l'armée française de l'anéantissement, avec l'aide du chef catholique Charette.
La visite de l'église, de la crypte contenant un ossuaire de 1260 soldats français et prussiens, celle du champ de bataille en réalité virtuelle complètent celle du Musée.



L'Eure-et-Loir, terre d'Histoire, le lycée Marceau l'est aussi. Une grande plaque de marbre blanc, stockée salle Descartes, comporte sur 2m de haut, les noms de ceux de Marceau morts en 1870.

Leur Histoire reste à écrire….

Marie-Françoise Soulier

2 avril 2026

Académie française



Jeudi 2 avril, 29 lycéens de Marceau, accompagnés de 5 adultes, enseignants et Anciens élèves, ont été accueillis à l'Académie française par un Immortel, l'historien Pascal Ory, bien connu des Chartrains.
Une passionnante visite guidée leur a fait découvrir l'Institut de France qui, en la demeure du 23 quai Conti, héberge solennellement 5 Académies : Sciences, Sciences morales et politiques, Inscriptions et Belles-Lettres, Beaux-Arts et la plus ancienne de toutes, l'Académie française, créée en 1635 par le Cardinal de Richelieu.
Les deux moments magiques ont été l'accueil sous la Coupole et l'entrée quasi initiatique dans la Petite salle des Séances, réservée au seuls travaux de l'Académie française.
Sous la Coupole, ronde à l'extérieur et ovale à l'intérieur, ont lieu les séances publiques des 5 Académies, notamment l'installation des nouveaux académiciens, portant habit vert, bicorne et épée. C'est là que le 4 mars 2021, l'historien Pascal Ory est devenu le 32ème Immortel de l'Académie française.

Mais, c'est à huis clos, dans la Petite Salle des séances, que les 40 Immortels dont 5 femmes mènent leurs savants travaux. Sous le regard vigilant et protecteur du portrait représentant le Cardinal de Richelieu, ils préparent la 10ème édition du Dictionnaire de la Langue française.
A côté de ces orfèvres des mots, il y a, en l'Hôtel de la Monnaie, les orfèvres des pièces métalliques depuis l'or de Crésus jusqu'à l'actuel euro . Mais, depuis que la monnaie courante est fabriquée à Pessac, les ouvriers parisiens se consacrent aux médailles et décorations. Pour les élèves, cette dernière visite fut marquante pour bien graver dans leur mémoire la Journée du 2 avril.

Marie-Françoise Soulier

L'après-midi de cette journée mémorable fut consacrée à une rencontre d'exception avec Pascal Ory. Éminent historien élu à l'Académie française, il partage avec nous une attache toute particulière : il est, lui aussi, natif de Chartres. Cette complicité d'origine a immédiatement nourri un échange d'une grande générosité. Avec autant de simplicité que d'éloquence, il nous a retracé son brillant parcours et ouvert les portes de son quotidien sous la Coupole en tant qu'« Immortel ». Au-delà des anecdotes, Pascal Ory nous a transmis un message profondément inspirant, nous invitant à cultiver une curiosité insatiable et nous rappelant avec force que nos origines provinciales ne sauraient être un frein aux plus grandes ambitions intellectuelles.

Eyssia Testouri

Hôtel de la Monnaie



Nous avons eu l'opportunité de suivre une visite guidée de la Monnaie de Paris, une institution prestigieuse située sur les quais de Seine. Derrière sa monumentale façade du XVIIIe siècle se cache en réalité la plus ancienne entreprise du monde encore en activité. Durant le parcours, nous avons pu observer le travail des ateliers de fonderie et de gravure à travers de grandes baies vitrées. Le contraste est saisissant : le calme des galeries d'exposition côtoie le bruit des presses industrielles et l'odeur du métal chauffé.

Entre la démonstration technique de la frappe des monnaies et la découverte de trésors historiques, cette visite nous a permis de comprendre le savoir-faire artisanal et l'histoire d'exception qui se cachent derrière les pièces de notre quotidien.

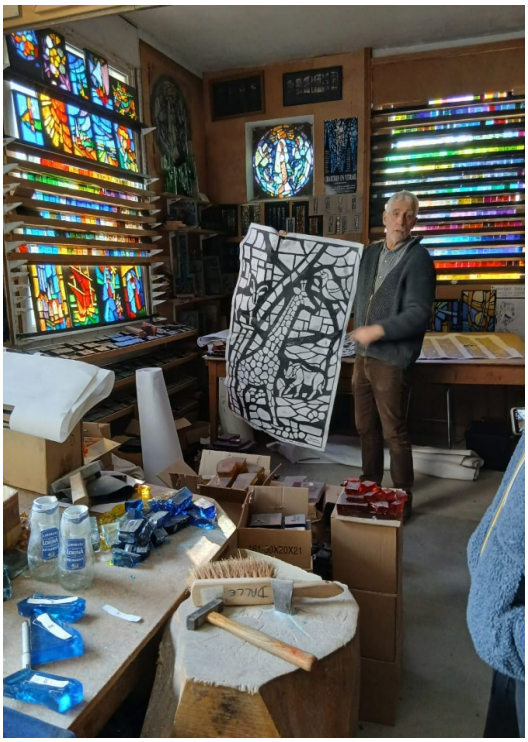
Emma Borras

La visite des Ateliers Loire à Lèves

Le ciel était radieux, l'air léger et printanier
Au jardin japonais de Sakuraï, les cerisiers étaient en fleurs
Au domaine de la Clarté, fief emblématique de la famille Loire,
A Lèves,les magnolias embaumaient,
Le chemin de la Vitraillerie,jalonné de 80 œuvres, jouait avec la lumière

Sous la houlette de Bruno Loire, petit-fils de Gabriel, le fondateur de la dynastie des maîtres-verriers, une visite magique a enchanté le petit groupe des Anciens élèves du lycée Marceau. Bruno et Hervé, son frère,ont fait leurs humanités au lycée. Après, ils se sont lancés dans la belle aventure de l'Art du Vitrail : continuer 100 ans de création, de rénovation, de technique ancestrale conservée avec le plomb et le bleu de Chartres, de révolution artistique et architecturale avec la dalle de verre et le thermoformage.

A l'origine, il y a Gabriel, né près d'Angers en 1904, décédé à Lèves en 1996.Après des études de droit et de commerce, il fait les Beaux-Arts d'Angers et rencontre alors le Maître- Verrier Georges Meklen qui lui conseille d'aller à Chartres travailler aux Ateliers Charles Lorin .Rapidement, il devient son associé. En 1936, il veut s'installer à son compte ; une clause de non-concurrence l'en empêche pendant 18 ans.Il s'installe alors à Lèves en 1946.
Son œuvre rayonne dans le monde entier. A la Clarté, le visiteur découvre avec émotion un échantillon des murs de l'église du Souvenir à Berlin ; elle est ressuscitée grâce à 21334 blocs de verre bleu qui ornent ses murs.



La représentation de la Tour des Oiseaux à Hakoné, au Japon, atteste également du rayonnement international de l'oeuvre créatrice de Gabriel Loire .
Jacques, son fils, Bruno et Hervé, ses petits-fils, ont continué avec une dizaine de personnes à faire vitre le bel Art du Vitrail. Ils ont accueilli des artistes tel le Père Kim En Joong, Coréen, créateur des vitraux qui ornent actuellement la Basilique Saint-Julien à Brioude.
En 1976, à Chartres, Cloître Notre-Dame, Micheline Loire, épouse de Jacques , a ouvert la Galerie du Vitrail, retraçant la vie des vitraux de 1850 à 1950. Actuellement, c'est Nathalie ZINS, la petite-fille qui est l'antiquaire du Vitrail.

Une passion de 100 ans sans cesse renouvelée et qui fait rayonner Chartres

Merci à Laurence Dey d'avoir organisé pour nous cette visite magique

Marie-Françoise Soulier



Dossier

Vivre dans une famille d'instituteurs – Daniel Lejars (1920-1944)

De l'espoir de la paix retrouvée en 1919 à la tragédie du 14 juin 1944

Cet article de Marie-Thérèse Grangé, ancienne élève des lycées Hélène-Boucher (1950-1957) et Marceau (1957-1958) de Chartres, est extrait de la biographie de Daniel Lejars, disponible en ligne sur le site : https://www.chartresaelmarceau.com/formulaires/histoire.php#Albums_du_souvenir

Daniel Eugène Albert Lejars, mort pour la France dans le bombardement allié de Chartres le 14 juin 1944, appartient à une lignée d'instituteurs d'Eure-et-Loir. Il est le fils d'un instituteur et d'une institutrice, et le petit-fils de deux instituteurs nés sous le Second Empire, qui ont vécu la guerre franco-allemande de 1870 -1871, mariés l'un et l'autre à une femme « sans profession », vouée aux tâches ménagères et chargée d'élever les enfants. Les quatre enseignants ont été formés dans les écoles normales de Chartres.

Daniel Lejars est né à Happonvilliers le 2 février 1920, après la Première Guerre mondiale, succédant à Michelle, sa sœur aînée, née dans ce même bourg à la veille de la guerre, le 7 juin 1914, fils et fille de Fernand Marie Désiré Lejars (Margon 1888-Chartres 1967) et d'Eugénie Adélaïde Désirée Peschard (Montboissier 1887-Chartres 1958), instituteurs. Il est le petit-fils de

- Albert Louis Arsène Lejars (Mittainvilliers 1859-Nogent-le-Rotrou 1940), instituteur, fils du couple Pierre Désiré Lejars/Marie Rosalie Virginie Hamard tenant un café-épicerie à Mittainvilliers (ancien canton de Courville), marié à Nogent-le-Rotrou le 10 avril 1882 à Maria Henriette Constance Deshayes (Nogent-le-Rotrou 1856-Chartres 1943), sans profession, fille du couple Théodore Deshayes/ Hélène Colas, habitant Le Pin-au-Haras (Orne), décédés tous deux le 29 mai 1867, peut-être lors de la quatrième pandémie de choléra, qui touchait encore l'ouest de la France, et de
- Louis Désiré Peschard (Trancrainville 1854-Levesville-la-Chenard 1911), instituteur, fils du couple Louis Désiré Auguste Peschard/Lucie Élisabeth Rothier, cultivateurs à Trancrainville, marié à Levesville-la-Chenard le 10 décembre 1883 à Julie Mercier, sans profession, fille du couple Jules Mercier/Florentine Fauconnier, cultivateurs à Levesville-la-Chenard. Au sud-est du département, ces villages beaucerons faisaient partie de l'ancien canton de Janville.

Albert Lejars et Louis Désiré Peschard instituteurs après la guerre de 1870

Albert Lejars et Louis Désiré Peschard fréquentent l'école publique de leur village dans la classe unique dirigée par un instituteur public logé par la commune. En Eure-et-Loir, les communes se sont dotées de l'outil éducatif, signe de modernité, bien avant la guerre de 1870. Témoins de la guerre, le premier à Mittainvilliers, où, début 1871, « *... la commune a été occupée quatre fois par les ennemis, aucun fait de pillage ou d'insubordination ne s'est produit* », relatera le maire, tandis que le second a connu à Tranclainville l'effroyable journée du 4 octobre 1870, où son village est devenu en quelques heures un village martyr quand 400 cuirassiers et fantassins ennemis, soutenus par leur artillerie, ont semé la terreur, tuant quatre gardes mobiles et incendiant 14 maisons par les bombes, dont celle de ses grands-parents Rothier. Le souvenir de la guerre, qui a eu des conséquences immédiates pour les commerçants et plus encore pour les cultivateurs ayant tout perdu, conjugué au spectre d'une guerre prochaine avec une Allemagne unifiée victorieuse, agrandie de l'Alsace et la Moselle, ont une influence sur l'orientation des jeunes. La loi sur le recrutement militaire (27 juillet 1872), qui instaure le service militaire obligatoire universel, stipule (art. 20) que les instituteurs, qui ont signé un engagement décennal en entrant à l'École normale (EN), seront dispensés de service militaire. Les parents voient dans le métier d'instituteur un moyen de leur éviter la mobilisation en cas de nouveau conflit et leur font préparer le concours d'entrée à l'école normale, qu'ils passent avec succès. Les jeunes gens font connaissance à l'EN d'instituteurs de Chartres, Lejars promotion 1875-1878, Peschard promotion 1874-1877. Mariés à une femme au foyer, dont ils auront un enfant unique, ils se fixent tous deux jusqu'à la retraite comme instituteur secrétaire de mairie dans une école à classe unique, Albert Lejars en 1881 à Margon (450 habitants), dans le Perche, Louis Désiré Peschard en 1890 à Grandville-Gaudreville (266 habitants), sur le plateau beauceron.

Anciens normaliens, satisfaits de leur métier, de leur place notable dans la société et du rôle qu'ils peuvent y jouer, l'avenir de leur enfant, passe aussi par l'École normale, celle qui prépare les instituteurs à l'école de la III^e^ République. Leur statut de fonctionnaire de l'État leur confère avantages et garanties. L'union des deux familles est scellée par le mariage de leurs enfants, Alfred Lejars et Eugénie Peschard, à Grandville-Gaudreville le 4 septembre 1909.

Fernand Lejars, fils d'Albert, à l'école normale d'instituteurs

Fernand Lejars aurait pu tenter une scolarité pouvant le conduire au baccalauréat au collège voisin de Nogent-le-Rotrou, mais ses parents préfèrent l'envoyer à la rentrée 1900 comme *pensionnaire* à l'école primaire supérieure (EPS) de La Loupe, une des deux créations pionnières pour les garçons en 1879. Elle est dirigée par un collègue de son père, Jules Coudray, (1861-1938), ancien normalien 1879-1882. Il est admis au concours 1904, l'EPS de La Loupe portant le flambeau avec 6 des 20 admis. L'école normale d'instituteurs de Chartres est dirigée depuis 1902 par Pierre François Abdon Magendie, (Lons/Pyr.-Atl. 1852-Montpellier 1917), fils d'un instituteur et d'une ménagère ; agrégé de lettres (1910), il a acquis une solide expérience de pédagogue à la tête des écoles normales de Quimper (1880), Foix (1888) et Grenoble (1894). Auteur en 1893 de l'ouvrage *Les effets moraux de l'exercice physique. Les leçons de psychologie appliquées à l'éducation* (1893), il publie cinq textes de 1900 à 1903 dans le *Manuel général de l'instruction primaire.* Il suffit de lire « De l'harmonie et de la mesure dans les études à l'école normale » (1902) pour comprendre son souci des élèves-maîtres, qui, à l'insu de leurs maîtres, ne doivent pas être surchargés de travail au point de se décourager ! Il vient de recevoir en 1903 le prix Achille-Edmond Halphen attribué par l'Académie des sciences morales et politiques pour sa contribution à la propagation de l'instruction primaire. Dans la lignée de son prédécesseur Édouard Person (Vitry-le-François 1805-Chartres 1877), il fait partie des directeurs qui ont marqué l'EN d'instituteurs de Chartres, son dernier poste, où il est nommé chevalier de la Légion d'honneur (décret du 23 juillet 1912). Ses élèves ont trouvé en lui un formateur attentif et ouvert, à leur écoute et à leurs côtés en toutes circonstances.

Après avoir obtenu le brevet élémentaire à la deuxième session 1904, Fernand Lejars est « entre de bonnes mains » pour le déroulement des études, modifiées par l'arrêté du 4 août 1905, qui régit les trois années de formation dans les écoles normales primaires, trois années… pas tout à fait continues car, comme 5 de ses camarades de promotion, il interrompt ses études pour effectuer son service militaire. En effet, si son père avait été dispensé du service militaire en raison de son engagement décennal, il est, lui, soumis à la loi Freycinet (15 juillet 1889) sur le recrutement, qui prescrit un service militaire de trois ans, obligatoire et universel, lequel comporte cependant (art. 23) un aménagement pour les instituteurs qui ont conclu un engagement décennal : après un an de service, ils sont « renvoyés dans leurs foyers » et reprennent leurs études à l'école normale pour les terminer en 1908, ce qui explique le classement à part de ce groupe particulier de 6 normaliens sortant en 1908, distinct de la promotion 1905-1908, groupe dans lequel Fernand Lejars est classé 4^e^ sur 6.



Devant la façade de leur école côté jardin, les normaliens endimanchés présentent leur nouvelle barque baptisée « Le Béarnais » en hommage à leur directeur, A. Magendie, originaire du Béarn, nommé à Chartres en 1902 (CPA v. 1902-1907, coll. M.-Th. Grangé).

Voici les 6 normaliens de sa promotion, qui ont bénéficie du service militaire en cours d'études, identifiés à partir de leur fiche matricule, engagés volontaires pour 3 ans à partir de 18 ans. Le premier, Camille Blottin, plus âgé d'un an que les 5 autres, quitte l'école normale en fin de première année pour un an de service et reprend ses études en fin de 1^e^ année avec la promotion 1905-1908.

Les cinq autres, nés le dernier jour de 1887 ou dans les premiers mois de 1888, venant d'avoir 18 ans, sont informés par leur directeur Magendie, alerté dans l'urgence par le préfet Brelet (leurs parents étant alertés de leur côté par le maire de leur commune) de la possibilité ouverte par l'arrêté du 18 avril 1906 relatif à l'application du décret du 13 avril 1906 portant réouverture des engagements prévus dans la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement militaire. Le week-end de Pâques (15 et 16 avril) étant passé, le directeur, agissant en père de famille pour ces mineurs placés sous sa responsabilité, réunit les élèves des trois promotions âgés de 18 ans avant le 31 mai 1906, qui sont en train de préparer les contrôles et examens de fin d'année. Toute affaire cessante, il leur communique les conditions particulières qui doivent déterminer leur prise de position : engagement pour trois ans avec libération au bout d'un an compte tenu de leur engagement décennal, engagement à contracter en mairie « entre le 10 et le 31 mai », choix possible « entre les deux seuls régiments d'infanterie d'Eure-et-Loir » (le 101e RI caserné à Dreux, le 102e RI à Chartres, chacun devant accueillir le même nombre d'engagés volontaires), le bureau de recrutement vérifiera qu'ils ont « toute la vigueur nécessaire pour faire un bon service actif ». C'est ainsi que Fernand Lejars et quatre camarades de sa promotion se déterminent, se rendent à la mairie de Dreux ou Chartres, passent aussitôt au bureau de recrutement, sont jugés aptes physiquement au service actif et commencent le lendemain leur service militaire.

Les normaliens de 18 ans et le service militaire réduit en cours d'études (décret du 13/04/1906)					
Nom et prénom	Date de naissance	Fiche matricule/État signalétique Classe/Recrutement/Matricule	Engagement volontaire 3 ans Date et mairie	Service militaire	Unité
BLOTTIN Camille	14/08/1887	Cl. 1907 omis reporté 1908 Dreux n° 306	05/10/1905 Dreux	05/10/1905-18/09/1906	101e RI
AUBEL Gaston	24/01/1888	Cl. 1908 Dreux n° 748	25/05/1906 Chartres	26/05/1906-25/04/1907	101e RI
DESTOUCHES Gaston	10/02/1888	Cl. 1908 Chartres n° 555	22/05/1906 Chartres	23/05/1906-22/04/1907	102e RI
LEJARS Fernand	10/02/1888	Cl. 1908 Dreux n° 315	22/05/1906 Chartres	23/05/1906-22/04/1907	101e RI
RIVIÈRE André	03/03/1888	Cl. 1908 Chartres n° 765	22/05/1906-Chartres	23/05/1906-22/04/1907	102e RI
SAUGET Paul	31/12/1887	Cl. 1907 Chartres n° 250	22/05/1906 Chartres	23/05/1906-22/04/1907	102e RI

Fin avril 1907, ils reprennent leurs cours et rejoignent leurs camarades de la promotion 1905-1908 qui terminent leur 2e année, à charge pour les professeurs et leur directeur de leur assurer bienveillance et compréhension lors des contrôles et examens pour passer en 3e année (les autres élèves de la promotion 1904-1907 effectueront leur service militaire après leur sortie de l'école normale, quand ils seront appelés, vers l'âge de 20 ans). Fernand Lejars va bénéficier de cette bienveillance car il est admis en 3ème année en 1907 sans être reçu au brevet supérieur, qu'il n'obtient que le 1er octobre 1908, à sa sortie de l'école, titulaire également du certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique aux garçons et aux filles, dont le programme et le déroulement ont été réactualisés (décret du 20 décembre 1907). La fiche récapitulant de manière non chiffrée les notes obtenues à l'examen de fin d'études normales de troisième année fait apparaître qu'il est « *vigoureux et de santé robuste* », condition pour avoir été retenu pour partir au service militaire comme engagé volontaire. Son directeur souligne les qualités qui lui permettront de devenir un bon maître. En premier poste, il est nommé au 1er octobre 1908 instituteur stagiaire à l'école de garçons de Nogent-le-Rotrou (auj. école Silvia Montfort), près de Margon, où exerce son père et où habitent ses parents. Il obtient le certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement primaire à l'issue d'une épreuve pratique devant ses élèves le 13 mars 1911 et d'une épreuve orale, épreuves qui lui valent la note globale de 13 sur 20. Il est titularisé le 1er janvier 1912.

Eugénie Peschard, fille de Louis Désiré, à l'école normale d'institutrices

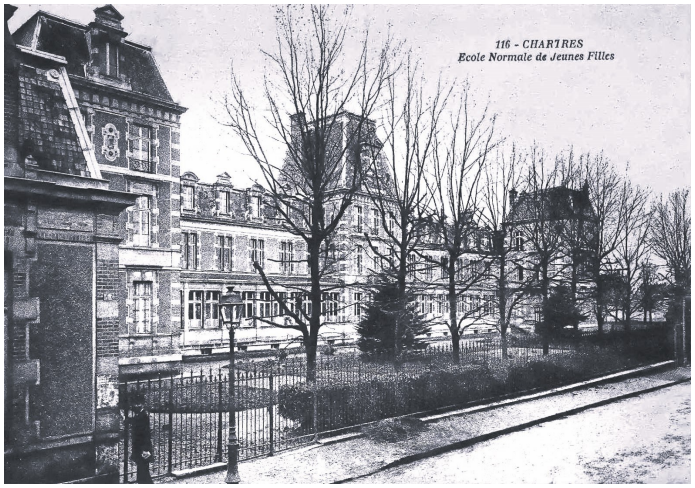
Institutrice comme son père, pourquoi pas ? Sinon, quelle offre de formation pour une jeune fille vivant en milieu rural ? Trente ans après la conférence « De l'égalité d'éducation » prononcée par Jules Ferry le 10 avril 1870 devant la *Société pour l'Instruction élémentaire* (fondée en 1815) à la salle Molière, ce théâtre populaire de la rue Saint-Martin à Paris, la III^{e} République s'est attelée à faire évoluer, sous l'égide de l'orateur dans ses divers mandats et fonctions, le cadre législatif de l'enseignement féminin, parallèlement à l'installation d'un enseignement primaire public, gratuit, laïque et obligatoire. La situation des jeunes filles va évoluer en 1880 sous la pression des institutrices et instituteurs.

Dans une lettre adressée le 26 août 1880 à M^{me} Sibut, directrice de l'école normale d'institutrices, l'inspecteur d'académie en résidence à Chartres, Claude Desprez (1827-1896), constate : « *Nous avons créé des Écoles primaires supérieures pour les garçons à La Loupe et à Illiers. Les Instituteurs, dans le Congrès pédagogique qui vient d'avoir lieu à Chartres, ont émis le vœu qu'il en fût établi aussi pour les filles* ». Formations qui lui semblent convenir aux filles d'ouvriers, de petits industriels, de petits commerçants, il en définit les objectifs : perfectionner l'instruction de l'école primaire élémentaire et recevoir un commencement d'instruction professionnelle à caractère pratique : « *C'est là ce qui établira la différence entre l'École primaire supérieure et l'enseignement secondaire que nous avons déjà établi en faveur des jeunes filles de la bourgeoisie* », dont Camille Sée (1847-1919) a été le promoteur (loi du 21 octobre 1880), fondateur de l'école normale supérieure de jeunes filles de Sèvres. L'inspecteur d'académie demande à M^{me} Sibut d'établir un projet d'organisation. Mais la réalisation n'est pas immédiate car la réflexion portée sur le fonctionnement des EPS de garçons au début des années 1880 conduit le ministère de l'instruction publique à trouver leur fonctionnement coûteux, tant en locaux – EPS distinctes des écoles primaires – qu'en directeurs et professeurs qui doivent être titulaires du certificat d'aptitude à l'enseignement dans les écoles normales et les EPS, issus des écoles normales supérieures de Fontenay-aux-Roses (femmes) et Saint-Cloud (hommes), formés en nombre limité et dont l'échelle de traitement est supérieure à celle des instituteurs. Il s'oriente vers la création des cours complémentaires (loi du 30 octobre 1886), annexés à une école primaire, moins coûteux, qui viennent compléter l'offre de formation, mais qui prennent le pas sur les EPS en Eure-et-Loir pour les filles. Bien que l'ouverture soit liée à la demande d'une municipalité, approuvée par le conseil académique départemental, le choix est une décision politique en relation avec la situation économique du bourg, décision à laquelle participent le conseil général et l'inspecteur d'académie. Au tournant du siècle, selon les *Annuaires d'Eure-et-Loir* consultés jusqu'en 1901, la répartition est en Eure-et-Loir. Louis Désiré Peschard fait confiance à l'enseignement primaire supérieur et choisit d'envoyer sa fille Eugénie, reçue au certificat d'études primaires en 1900, à la rentrée suivante au cours complémentaire de filles de Maintenon, dirigé depuis une dizaine d'années par Pauline Brébier (Béville-le-Comte 1862-après 1932). Fille d'un tailleur d'habits, manifestant une forte détermination à devenir institutrice, elle postulait déjà, mais sans succès, à 13 ans ½, en 1876, pour l'entrée à l'école normale avec une dispense d'âge accordée par le préfet, l'âge normal étant de 16 ans. En 1877, elle figurait sur la liste supplémentaire et se voyait proposer une place au pensionnat préparatoire annexé à l'EN. Elle a été admise au concours en 1878 en se classant 2^{e} sur 11 (promotion 1878-1881). Pauline Brébier fait partie des 400 instituteurs et institutrices fondateurs, à Chartres, le 14 juin 1903, de la Société amicale des membres de l'enseignement public et laïque d'Eure-et-Loir (n° 120 et 121, Bull. n° 1, 08/1903, arch. musée de l'École de Chartres). Il en est de même d'Albert Lejars (n° 370), instituteur à Margon. Son collègue Peschard ne figure pas sur cette liste initiale.

En juin 1903, Eugénie Peschard obtient le brevet élémentaire. En octobre suivant, Pauline Brébier, déjà pionnière pour l'ouverture d'un cours complémentaire féminin, est nommée directrice de la première EPS d'Eure-et-Loir pour les jeunes filles, qui ouvre enfin à Illiers, plus de vingt ans après les souhaits exprimés par les instituteurs. La directrice entraîne à Illiers Eugénie Peschard, l'une de ses meilleures élèves, qui est admise à l'école normale en 1904, 5^{e} sur 24. Pour sa première année de fonctionnement, l'EPS d'Illiers brille avec 12 candidates admises sur une promotion de 24 élues, remportant 50 % des places.

Parmi les lauréates figurent 5 candidates ayant préparé le concours dans les EPS de Chasseneuil (Vienne), La Rochelle (Charente-Maritime), Mirande (Gers), Pithiviers (Loiret) et Vic-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées). En effet, d'une part les candidates motivées augmentent leurs chances en postulant dans plusieurs départements, d'autre part la directrice de l'école normale porte haut et loin la réputation de son établissement pour élargir le recrutement local insuffisant et détecter les meilleures candidates… de France. L'Eure-et-Loir est une terre d'accueil pour de futurs enseignants du primaire entre 1870 et 1950.

Eugénie Peschard fait partie de la 19ème promotion de normaliennes, qui reçoivent leur formation à l'EN sous la direction de Magdeleine Bonnefon (Jasses/Pyr.-Atl. 1857-Jurançon 1934), arrivée pour l'ouverture en 1886 des locaux neufs de la rue du Quatorze-Juillet à Chartres.



La façade principale et la cour d'honneur donnant sur la rue du Quatorze-Juillet. Sur les plans de l'architecte Émile Vaillant (1841-1931), l'école normale d'institutrices, dirigée par M. Bonnefon de 1886 à 1920, a été inaugurée à son arrivée en 1886
(CPA v. 1902-1905, coll. M.-Th. Grangé).

Conçus par l'architecte départemental Émile Vaillant (1849-1931) comme un ensemble de prestige, ils prennent en matière d'innovation le relai de l'école normale d'instituteurs, pionnière en 1840, un peu ringarde cinquante ans plus tard, malgré son parc sans égal et sa pièce d'eau, où l'on peut canoter. Fille d'un laboureur pyrénéen, préparée au professorat des EPS et écoles normales (1882-1884), ainsi qu'à la direction des écoles normales (1885-1886) à l'école normale supérieure d'enseignement primaire de Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), elle anime son école avec intelligence, compétence et générosité, afin de préparer les futures institutrices au rôle qui leur est dévolu par la IIIe République en application des lois scolaires fondatrices de Jules Ferry et René Goblet. Faisant équipe avec son adjointe l'économe et les professeurs, assurant elle-même les cours de morale, psychologie et pédagogie, elle crée autour de ses élèves une ambiance familiale chaleureuse, comme le recommandent les textes fondateurs. Elle a été l'inspiratrice de l'Association amicale des anciennes élèves de l'EN, créée en 1896, dont elle assure la présidence. Elle vient de s'engager également en juin 1904 en acceptant d'être membre d'honneur de la Société amicale des membres de l'enseignement public et laïque d'Eure-et-Loir, qui vient de se créer. Au titre de l'Union des Femmes de France (branche de la Croix Rouge française), elle va assurer la direction de l'hôpital auxiliaire 103, installé dans les locaux de l'EN du 2 août 1914 au 31 janvier 1919. Ayant formé près de 700 élèves, elle mettra fin en 1920 à sa carrière consacrée à l'école normale de Chartres, non sans avoir été nommée chevalier de la Légion d'honneur (décret du 19 février 1919) en reconnaissance de son action pugnace en faveur de l'enseignement primaire supérieur féminin. Sa disparition en 1934 donnera lieu à l'hommage unanime de ses anciennes élèves. Les deux publications relatant ces cérémonies permettent d'affirmer que Magdeleine Bonnefon, qui a marqué l'enseignement primaire féminin en Eure-et-Loir pendant trente-quatre ans, a été une directrice d'exception. De 1904 à 1907, Eugénie Peschard se prépare à être institutrice dans une ambiance de camaraderie au sein de sa promotion et de l'école, en développant peu à peu un sentiment d'appartenance au corps des normaliennes, prélude à son appartenance à celui des instituteurs et institutrices. À son entrée, l'organisation des études relève de la loi du 30 octobre 1886, éclairée par le décret du 18 janvier 1887 et l'arrêté du 10 janvier 1889, puis, sous l'impulsion d'Octave Gréard (1828-1904) et de Charles Bayet 1(849-1918), universitaires et hauts-fonctionnaires au ministère de l'instruction publique, du décret et de l'arrêté du 4 août 1905. Au terme des deux premières années d'instruction générale, elle obtient le brevet supérieur en 1906, indispensable pour entrer en 3ème année.

Celle-ci est consacrée à l'instruction pratique et professionnelle, théorique et pratique (stage professionnel de deux mois), sanctionnée par le certificat de fin d'études normales, qu'elle obtient en 1907, avec la mention *éducation ménagère*, résultant de ses bonnes notes dans les travaux domestiques (couture, cuisine, ménage), tandis que l'économie domestique s'accompagne de travaux de cuisine, savonnage, repassage, soins d'hygiène et jardinage : l'enseignement primaire prépare les jeunes filles à la condition de femme au foyer pour la majeure partie d'entre elles. Elle obtient également en 1907 le certificat de gymnastique et se classe 5ème de sa promotion à la sortie. Elle va débuter dans l'enseignement et l'inspection académique ouvre un dossier à son nom, dont la première pièce est le résumé des appréciations portées sur l'examen de fin d'études normales de troisième année, assorti, sous la plume de la directrice, de l'énoncé de ses qualités et du pronostic favorable : « *Melle Peschard sera une institutrice consciencieuse et dévouée* ». Compte tenu de son bon rang de classement, elle est nommée institutrice stagiaire à l'école de filles de Nogent-le-Rotrou (auj. école élémentaire Marcel Pagnol). Faut-il percevoir l'influence de la directrice de l'école normale sur les affectations de ses normaliennes ? Confirmant les qualités observées à l'école normale, elle passe avec succès, le 16 novembre 1907, l'épreuve pratique du certificat d'aptitude pédagogique (14 sur 20), ce qui lui vaut le 1er janvier 1908, sa première nomination de titulaire adjointe, en un temps record.

Fernand Lejars et Eugénie Peschard se marient et fondent une famille

Nommés l'un et l'autre à Nogent-le-Rotrou, Fernand Lejars et Eugénie Peschard ne tardent pas à se fréquenter. Ils se marient à Grandville-Gaudreville le 4 septembre 1909. Deux ans et demi plus tard, le couple forme un nouveau projet, abandonnant un début de carrière en ville pour « un poste en commune ». Ils sont nommés le 1er mars 1913 à Happonvilliers (ancien canton de Thiron-Gardais), village rural de 500 habitants à l'habitat dispersé, lui, directeur de la classe unique de garçons et secrétaire de la mairie, elle, directrice de la classe unique de filles, détail important lui donnant une entière autonomie par rapport à son mari, un pas vers l'égalité hommes-femmes, qui se poursuit, depuis le début du siècle, avec la mise en place progressive de classes mixtes « géminées », l'instituteur enseignant aux grands élèves, garçons et filles, l'institutrice se chargeant des plus jeunes. Ils deviennent pour tout le village « M. Lejars » et « Mme Lejars ».

Leur première enfant, Michelle Fernande Eugénie Lejars (1914-2003), naît le 7 juin 1914. Le bonheur n'a pas le temps d'être partagé, car la France mobilise ses réservistes le 1er août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France le 3 août, ce qui interrompt net vacances d'été et travaux des champs en pleine moisson. Le réserviste Fernand Lejars, mobilisé, rejoint le 5 à Dreux le 301e régiment d'infanterie, qui embarque le 9 pour renforcer la couverture des frontières du nord-est. Dans l'urgence, son épouse se met à la disposition du maire Alphonse Thirouard pour remplacer son mari au secrétariat de la mairie, où elle a connaissance de toutes les mauvaises nouvelles venant du front. Le 24 mars 1915, elle rédige la transcription du décès de Philippe Chevallier, tué à l'ennemi le 7 novembre 1914 à Plessis-en-Roye (Oise), qui sera signée par le maire. Lorsque les troupes françaises entrent en Belgique, elles sont repoussées par la puissance allemande et le 301e RI reçoit un baptême du feu éprouvant à Spincourt (Meuse) le 24 août. Repoussé, complété, il subit des pertes journalières. Du côté des Éparges, au sud de Verdun, Fernand Lejars est touché à l'épaule gauche par une balle de schrapnel le 26 septembre 1914. Après sa convalescence à Valence (Drôme), mais conservant la balle qui gêne la mobilité de son bras gauche, il revient en permission du 29 mars au 5 avril 1915 à Happonvilliers, où sa femme a pris en charge tous les élèves et rédigé les actes d'état civil soumis à la signature du maire, puis il est affecté dans les services auxiliaires. Placé en sursis d'appel pour blessure de guerre en qualité d'instituteur le 21 septembre 1917, il revient chez lui et reprend ses activités à Happonvilliers. L'armistice signé le 11 novembre 1918 interrompt les combats qui ont fait environ 1 500 000 victimes, morts ou disparus. La défaite de l'Empire allemand est entérinée le 28 juin 1919 par le traité de Versailles, qui restitue l'Alsace et la Moselle à la France et fait payer un lourd tribut à l'ennemi défait. Les soldats sont démobilisés progressivement. Fernand Lejars est libéré le 31 juillet 1919. Avec la perspective de jours meilleurs, la vie reprend ses droits : la famille Lejars s'agrandit avec la naissance de Daniel le 2 février 1920.

L'enfance de Daniel Lejars à Happonvilliers 1920-1925

Pour faire face à l'arrivée du bébé, le couple, moderne, prend alors à son service une domestique pour seconder la maman travaillant à temps plein, comme le leur permettent les deux traitements, l'indemnité de secrétaire de mairie et le logement de fonction de quatre pièces. Le choix, qui correspond à des préoccupations sociales, se porte sur Hélène Maupu (Chartres 1904-Le Coudray 2006), pupille de l'Assistance publique d'Eure-et-Loir, qui avait été placée dans le village chez une des trois nourrices agréées par cette institution, Mme Angèle Delciolle, épouse d'un journalier. C'est pour les femmes, dans le Perche, une activité courante qui apporte un complément de revenu à celui du mari. Mme Lejars, qui la comptait de 1914 à 1917 comme élève, soumise comme tous les enfants à l'obligation scolaire de 6 à 13 an, avait repéré ses qualités. La volonté d'aider une jeune fille défavorisée à s'insérer dans la vie n'a pas été étrangère à ce choix. Hélène est nourrie, logée et reçoit des gages. En échange, elle s'occupe des enfants, veille en particulier sur Daniel, bébé puis petit garçon qui ne va pas encore à l'école, le nourrit, le promène, le distrait pendant les heures, où Mme Lejars fait la classe, corrige les travaux des élèves et prépare ses cours. Elle participe aux tâches ménagères et fait les courses. Elle vit avec la famille, en semaine comme le dimanche et pendant les vacances scolaires.

L'engagement du couple d'instituteurs dans la vie du village est complet. Ils accompagnent les villageois dans toutes les difficultés de la guerre et de l'après-guerre. Si l'apprentissage des chants patriotiques fait partie du programme à enseigner aux élèves, la pratique du chant choral permet d'associer les élèves aux manifestations locales. La création avant la guerre d'une société amicale des anciens et des anciennes élèves des écoles, permet la réalisation de concerts, de bals, de séances de tir, et le développement de l'entraide et la solidarité entre les familles pour soutenir les plus éprouvées. L'inauguration du monument aux Morts élevé à la mémoire des 25 victimes du conflit, qui se déroule le 30 avril 1922, en est un exemple. Le secrétaire de mairie a préparé l'évènement avec le maire et la commission municipale, du patient recensement des victimes au choix du sobre monument – un obélisque sur socle comportant l'inscription « *À ses Morts glorieux la commune d'Happonvilliers reconnaissante* », texte situé entre un casque orné de feuilles de laurier et une Croix de Guerre – à l'organisation de la manifestation, placée sous la présidence du sous-préfet et en présence du conseiller général, M. Fettu. L'institutrice s'est chargée de préparer l'animation avec les élèves. Le compte-rendu détaillé, paru en mai dans les trois journaux départementaux, met en évidence la contribution des instituteurs par divers choix : Denise Priollet, 12 ans, accueille le sous-préfet par un compliment et lui offre des fleurs ; Irène Naveau, 12 ans, accueille le conseiller général au nom des écoliers ; au pied de la pyramide de pierre les écoliers chantent *À nos Morts* « *avec beaucoup de sentiment* » ; les Amicales entonnent l'*Hymne aux Morts*, de Victor Hugo pendant le dépôt d'une palme au pied de la stèle, puis le chant patriotique *La Parisienne,* tandis que les écoliers déposent des bouquets de fleurs avant d'entonner *La Marseillaise*.

Daniel Lejars à Béville-le-Comte et à l'internat au Lycée Marceau 1925-1936

En 1925, le couple Lejars, ayant fille et garçon, décide de donner un nouvel élan à sa carrière pour tourner la page des années de guerre à Happonvilliers, vivre et travailler plus confortablement et faciliter les futures études des enfants. Il obtient sa mutation au 1er octobre 1925 pour Béville-le-Comte (canton d'Auneau). Cette commune beauceronne de 800 habitants est desservie par le chemin de fer depuis le début des années 1870, en relation avec le développement de la culture betteravière et l'ouverture d'une raffinerie du sucre de betterave pour produire de la mélasse, destinée à l'alimentation du bétail. Un important domaine agricole et forestier longeant la Voise, Baronville, disposant de 400 ha de terres cultivables, est, depuis 1783, la propriété de la famille d'Aligre, appartenant à la noblesse de robe, originaire de Chartres. Le château actuel de style néo-Louis XIII date des années 1868 à 1871. Le propriétaire en est Gaston de Pomereu d'Aligre (Neuilly-sur-Seine 1861-Chartres 1935), administrateur et bienfaiteur de la fondation d'Aligre de Lèves (Eure-et-Loir). Engagé volontaire de 1914 à 1919 et décoré, élu maire en 1919, il a offert à ses concitoyens le monument aux Morts de la commune, œuvre du sculpteur Félix Charpentier (1858-1924), familier de Chassant (Eure-et-Loir).

L'école à deux classes, aux nouvelles normes de salubrité, et la mairie, typique de l'architecture administrative de la III[e] République, avec façade associant pierre et brique, fenêtres à meneau, haute toiture d'ardoise, entrée solennelle en haut d'un escalier, datent des années 1890. Les Lejars s'installent dans un spacieux logement de six pièces avec Hélène Maupu, leur domestique, qui fait partie de la famille. M. Lejars, directeur de l'école de garçons, se charge des grands élèves. Après les cours, il est à la disposition de ses citoyens et travaille avec le maire ; son indemnité de secrétaire de mairie est plus importante qu'à Happonvilliers. Mme Lejars, qui est l'adjointe de son mari, enseigne aux plus jeunes élèves. À partir de 1930, elle assure le soir les cours postscolaires d'enseignement agricole ménager aux adultes, rémunérés par une indemnité spécifique, tandis que Daniel, qui ne va pas encore à l'école, est confié pendant les heures de classe aux bons soins d'Hélène, qui le promène dans le village et les bois du château.

Les enfants grandissent. Leurs parents font le choix de l'enseignement secondaire dans les lycées de Chartres pour leur ouvrir les portes de l'enseignement supérieur. Le 1[er] octobre 1926, tandis que Daniel entre au CP dans la classe de sa maman, Michelle entre en classe de Sixième comme interne au lycée de jeunes filles de Chartres. Toujours lauréate du prix d'excellence dans le 1[er] cycle, toujours primée dans le second cycle, elle obtient en 1933 le bac Philosophie, qu'elle prolongera par des études de pharmacie. Si la présence d'une employée de maison n'est plus indispensable, Hélène Maupu reste au service des Lejars jusqu'à son mariage à Béville-le-Comte le 4 juin 1927 avec Henri Anger, employé des chemins de fer, et elle va habiter Chartres. Pendant au moins 7 ans sous la protection des Lejars, ces années de vie quasi familiale lui ont permis de nouer des liens affectifs indéfectibles. Ainsi, le premier enfant du couple Anger, né à Chartres le 26 juin 1930, porte lui aussi le prénom de Daniel.

Par décision du tribunal civil de Chartres en date du 27 novembre 1930, Daniel Lejars est adopté comme pupille de la Nation. En effet, son père Fernand Lejars, blessé de guerre, s'est vu attribuer une pension d'invalidité de 15 % pour atrophie et ankylose de l'épaule gauche. La loi du 27 juillet 1917 apporte aux enfants de pères tués ou blessés à la guerre une protection matérielle (bourses) et morale jusqu'à leur majorité. Le 1[er] octobre 1931, Daniel fait sa rentrée en classe de Sixième A2 (anglais) au lycée Marceau comme interne, son trousseau marqué du n° 76. Cas unique dans le fichier des élèves, il a, non pas un correspondant, mais quatre : reconnaissance de ses parents à certaines familles ou besoin particulier de protection, on ne sait. Sont désignés : l'employée de maison, Hélène Anger/Maupu, qui le connaît depuis sa naissance, et se substituerait à ses parents en cas de nécessité ; les Carré, cultivateurs-fermiers à Happonvilliers, dont six enfants ont fréquenté la classe de M. ou/et Mme Lejars entre 1913 et 1925, Alphonse Carré, qui a succédé en 1921 comme maire à Alphonse Thirouard, décédé ; Mme Yvonne Davignon, d'Happonvilliers, fille d'épiciers parisiens retirés à Happonvilliers, divorcée et sans enfants, qui exerce le métier de nourrice et aurait pu jouer un rôle auprès de Daniel ou de sa maman entre 1920 et 1922 ; Mme Roulon, de Levesville-le Chenard, née Thérèse Maugars, qui est entrée dans la famille Lejars/Peschard lorsque son père s'est remarié en 1913 avec la grand-mère maternelle de Daniel, veuve du grand-père Peschard instituteur.

Fernand et Eugénie Lejars directeurs de l'Orphelinat Saint-Chéron à Chartres

Tandis que Daniel Lejars, interne, parvient en classe de Seconde, titulaire en 1935 du certificat d'études secondaires du 1[er] degré, ses parents progressent dans leur carrière. M. Lejars reçoit en 1934 la médaille de bronze puis les Palmes académiques, son épouse reçoit ces mêmes distinctions en 1935, ainsi qu'un prix au concours d'enseignement primaire d'agriculture. Enseignants chevronnés parvenus en 1[ère] classe avec une ancienneté de plusieurs années, et compte tenu de leur ancienneté générale des services, qui dépasse maintenant les 30 ans, ils décident de terminer leur carrière dans un de ces postes pouvant couronner « une belle carrière ». Ils peuvent espérer toucher une pension de retraite au taux maximal de pension, soit 66 % du traitement moyen des trois dernières années, revalorisé à 75 % en 1937. Ils sont nommés à Chartres à partir du 1[er] octobre 1936 sur deux postes à profil très spécifique, se voyant confier, outre leur mission d'enseigner aux enfants du quartier Saint-Chéron de Chartres, celle d'assurer le fonctionnement d'un internat bien particulier, l'Orphelinat départemental Saint-Chéron.

Le nom de cette structure d'accueil reste attaché au domaine de Saint-Chéron, qu'elle a occupé de 1910 aux années 1980 pour laisser la place en 1991 à un lycée public prenant le nom de Fulbert, évêque de Chartres de 1006 à 1028, qui s'attacha à faire émerger une nouvelle cathédrale se substituant à la cathédrale romane, victime d'un incendie en 1020, et qui donna une impulsion à l'École de Chartres rayonnant sur l'Occident médiéval chrétien. Sur la colline dominant la basse ville à l'est, où des fouilles archéologiques ont identifié des sépultures puis des traces d'activité allant de la fin du II^e^ au XI^e^ siècle, la tradition rapporte qu'on aurait établi au VI^e^ siècle, un monastère pour abriter les restes de Saint Chéron, évangélisateur venu de Rome, qui aurait été martyrisé à cet endroit, selon la légende. Attestée à partir de 1150, l'abbaye Saint-Chéron alterne au fil de l'histoire constructions et destructions jusqu'aux années révolutionnaires, seul subsistant le logis abbatial du XVIII^e^ siècle. En 1824, l'évêque de Chartres rachète les ruines pour installer le petit séminaire, dont la chapelle, de style néo-gothique n'est édifiée qu'en 1859. L'ensemble accueille les élèves de la Sixième à la Terminale dite classe de rhétorique2, avant qu'ils rejoignent le grand séminaire. Après la séparation de l'Église et de l'État (loi du 9 décembre 1905), la chapelle est désaffectée, l'abbaye se vide et revient à l'État. À la demande du conseil général, le Département en devient propriétaire et y installe en 1910 un orphelinat départemental, dont il assure la gestion, dirigé par un instituteur public. L'établissement accueille à partir de 1912 des orphelins de l'Assistance publique de 3 à 12 ans présentés par le conseil municipal de leur commune. Ce domaine, qui comporte un grand parc servant de lieu de détente et de promenade aux enfants, offre des locaux adaptés à l'enseignement et au sport, un internat (dortoirs, cordonnerie, douches, infirmerie, salle de soins, laverie, cuisine), un jardin potager fournissant légumes et fruits, des locaux pour l'élevage de volailles et de bestiaux. Pendant la Première Guerre mondiale, il a été réquisitionné au profit des soldats : hôpital-dépôt de convalescents Saint-Chéron, structure de court séjour entre les soins en hôpital et le retour au front, du 12 mars 1915 au 30 septembre 1916 ; puis hôpital militaire complémentaire n° 47, spécialisé en ophtalmologie, associé à une école de rééducation professionnelle des aveugles, du 1^er^ octobre 1916 au 10 février 1919.

À la veille de la rentrée 1936, la famille Lejars s'installe dans le logement de fonction du directeur, composé de cinq pièces en bon état. M. Lejars est nommé directeur-économe de l'Orphelinat départemental Saint-Chéron et directeur de l'école publique de garçons du quartier Saint-Chéron annexée, Mme Lejars est nommée directrice-économe adjointe de l'orphelinat départemental Saint-Chéron et directrice de l'école publique de filles du quartier Saint-Chéron annexée. Chaque école a alors deux classes. L'adjointe du directeur est Mme Houlle/Legot, celle de la directrice Mme Barbier/Cusquel. En 1936, ils bénéficient chacun d'une indemnité de 2 000 Francs de la part du conseil général au titre de l'Orphelinat et bénéficient, pour eux et leurs enfants, de la gratuité du logement, de la nourriture, du chauffage et de l'éclairage. Ces attributions sont en relation avec les lourdes obligations de cet internat très particulier, qui justifie un fonctionnement continu 7 jours sur 7 et 24 h sur 24, la présence de personnels, placés sous l'autorité du directeur et de la directrice adjointe de l'Orphelinat. Au recensement 1936 sont logés sur place un couple de concierges, 4 surveillantes, 2 jardiniers, 1 couturière et son aide, 1 cuisinière et son aide, et 5 domestiques, soit 17 postes. La santé des enfants et l'hygiène de l'établissement sont suivis par le docteur Paul René Vaillant (Chartres 1880-*id.* 1954), qui exerce en ville, ancien élève du lycée Marceau.

Daniel Lejars externe au lycée Marceau 1936-1939

Ses parents habitant Chartres, Daniel Lejars devient externe en 1^ère^ A à la rentrée 1936-1937. Ce ne sera pas sa meilleure année, sans qu'une cause précise soit élucidée : il faut redoubler. Il fait alors de grands progrès et obtient le tableau d'honneur chaque mois en 1937-1938. Au premier trimestre, il assiste le 16 décembre 1937 aux festivités marquant le 350^e^ anniversaire du lycée Marceau et le 50^e^ anniversaire de l'inauguration de ses bâtiments conçus par l'architecte Alfred Piébourg, ancien élève. Elles sont présidées par Maurice Viollette, ministre d'État, et Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale, tous deux membres du gouvernement présidé par Camille Chautemps, ancien élève.



Maurice Viollette*, photo d'une sculpture de M. Jacquin (Arch. dép. Eure-et-Loir, 10 Fi 106). Franc-maçon, parlementaire républicain socialiste, réformiste colonial, homme libre pour l'intervention en Espagne, contre les accords de Munich et le fascisme. Ancien gouverneur général de l'Algérie (1925-1927), M. Viollette (1870-1960) est en 1937 ministre d'État dans le gouvernement Chautemps III, sénateur et maire de Dreux, président du conseil général. Il sera révoqué le 11/12/1940 et mis en résidence surveillée jusqu'en 1944.*



Jean Zay (1904-1944) sur l'affiche du colloque « Jean Zay : un héritage vivant » (04/03/2024 à l'Institut de France). Ministre de l'éducation nationale (1936-1939), grand réformateur de l'École et de sa démocratisation, créateur du CNRS, fondateur du Festival de Cannes. Vilipendé par l'extrême-droite pour ses origines juives, son appartenance à la franc-maçonnerie et son engagement antifasciste, il sera arrêté par le régime de Vichy et assassiné par les miliciens en 1944. Il est entré au Panthéon le 27/05/2015.

Devant un parterre d'élus, d'autorités civiles et militaires, de personnalités locales de Chartres et d'Eure-et-Loir, c'est l'occasion d'évoquer, dans la cour d'honneur ou au banquet servi dans le réfectoire, l'histoire du lycée, son rôle et sa place dans la formation des élites, les grandes lignes de la politique éducative du gouvernement de Front populaire. Mais Daniel ne profite pas du repas offert le soir aux seuls internes, avant le bal dans la salle de fêtes du lycée. Sage et bienveillante mesure, les cours du lendemain matin sont supprimés. Il termine l'année avec les encouragements du conseil de discipline et obtient en 1938 la 1ère partie du bac A, série littéraire, à la session d'octobre. Ce détail ne peut avoir la lecture d'aujourd'hui. Il n'a pas démérité, étant cité au palmarès car dans sa classe de 1ère A de 13 élèves, 4 sont reçus en juillet 1938 et 2 en octobre (46 % de succès). À cette époque, l'enseignement en lycée, réservé à une élite, est exigeant. Les jurys n'hésitent pas à convoquer les candidats à la deuxième session pour garantir au baccalauréat sa valeur de diplôme ouvrant la porte aux études supérieures, réservées aux meilleurs élèves.

Les nuages s'amoncellent sur l'Europe après l'annexion de l'Autriche par le IIIe Reich en mars 1938. Un espoir de paix paraît naître pour certains à Munich le 30 septembre après la signature d'un accord entre Adolf Hitler, Édouard Daladier, Nelville Chamberlain et Benito Mussolini. Espoir vain, la politique expansionniste d'Hitler, appuyée sur une forte militarisation, se poursuit avec la mainmise du *Reich* sur une partie de la jeune république de Tchécoslovaquie le 15 mars 1939. Où s'arrêtera le chancelier ? La paix est menacée. Dans ce contexte, la classe de Philosophie de 12 élèves passe les épreuves du bac début juin 1939. Un mois plus tard, l'inquiétude se manifeste chaque jour dans la presse à propos de Dantzig, ville-état enclavée dans la Pologne, retirée à l'Allemagne en 1919 bien que majoritairement peuplée d'Allemands, placée sous la protection de la Société des Nations en 1920. En constatant qu'Hitler y concentre troupes nazies, armes et munitions, *L'indépendant d'Eure-et-Loir* titre le 1er juillet 1939 : « Que prépare Hitler à Dantzig ?... » S'il s'empare de la ville, la France et le Royaume-Uni seront les alliés de la Pologne. Après l'écrit du bac, Daniel Lejars est admissible à l'oral, mais ajourné. Il devra repasser les épreuves en octobre comme 8 de ses camarades. Dans un climat d'inquiétude, la distribution des prix se déroule le 13 juillet 1939 au théâtre municipal, annonçant les grandes vacances.

La cérémonie est placée sous la présidence du préfet Jean Moulin, qui a pris ses fonctions début février, assisté de l'inspecteur d'académie et du proviseur.



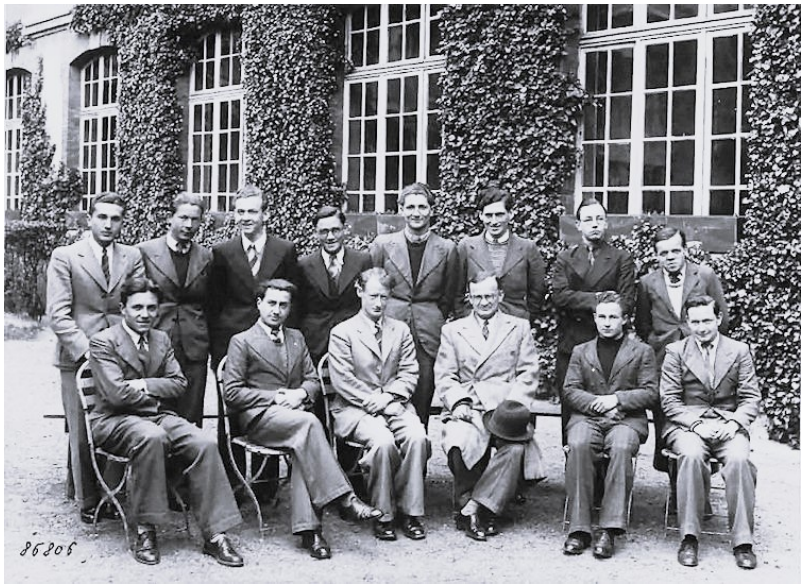
Jean Moulin, Préfet d'Eure-et-Loir, Président du Conseil National de la Résistance (20 juin 1899-9 juillet 1943). *Photo Harcourt, Paris (Arch. dép. Eure-et-Loir, 10 Fi 106) vers 1939 choisie pour orner le programme de* l'Hommage à Jean Moulin *rendu le 25/01/1947 par le Cercle laïque de Chartres à ce héros opposant à l'occupant nazi, unificateur de la résistance, représentant du général de Gaulle en France. Allocution de Maurice Viollette, président du Comité Jean Moulin, qui l'a soutenu dans les épreuves qu'il a subies à Chartres de juin à novembre 1940, date de sa révocation (coll. M.-Th. Grangé).*

Ils sont entourés sur l'estrade de Raymond Gilbert, sénateur-maire de Chartres, de Jacques Gautron, sénateur, tous deux anciens élèves, du corps professoral, des membres du Bureau de l'Association des anciens élèves. Le discours d'usage est prononcé par Jacques Weulersse (Paris 1905-Dakar 1946), agrégé d'histoire-géographie (1928), nommé à la rentrée 1938 au retour d'un séjour de six ans à l'Institut français de Damas (Syrie). S'adressant aux élèves, son discours est inspiré par le tour du monde qu'il a effectué de 1928 à 1930 grâce à une bourse de recherche. Ses propos patriotiques, à replacer dans le contexte de l'époque, visent à développer chez les jeunes l'enthousiasme pour l'empire colonial français. Le représentant du gouvernement, qui partage ses vues tout en les replaçant de manière très détaillée dans leur cadre historique et dans celui des valeurs de la République, fait écho aux préoccupations du moment : *« dans les heures graves que nous vivons* », et fustige la propagande agressive du *Reich* à l'égard de la France, hors de nos frontières, de « *ceux-là même qui chez eux proclament la hiérarchie des races et qui, sous prétexte de supériorité de la leur propre, s'acharnent à asservir toutes les autres, sinon à les anéantir ».* Le texte en sera reproduit *in extenso* dans *l'Indépendant d'Eure-et-Loir* du 18 juillet, que dirige Maurice Viollette, président du conseil général et maire de Dreux. Daniel Lejars est cité au palmarès et se valorise notamment par un 2e prix en géographie, peut-être est-il élève de M. Weulersse. On se quitte satisfait d'être en vacances, sans être rassuré, à juste titre. Notre lycéen doit réviser pour préparer la session d'octobre du bac.

Daniel Lejars et sa famille dans les années sombres 1939-1944

L'orage gronde sur l'Europe après la signature du pacte germano-soviétique le 23 août 1939. La *Wehrmacht* envahit Dantzig et la Pologne le 1er septembre 1939. Le Royaume-Uni et la France déclare la guerre à l'Allemagne le 3. La mobilisation générale contrarie la vie du pays comme la vie de chaque famille. Par trains entiers, les réservistes vont renforcer la ligne Maginot. Une courte escarmouche française en Sarre du 7 au 24 septembre n'entraîne guère de réaction du côté ennemi. Elle fait toutefois sans bruit quelque 400 victimes. En Eure-et-Loir, les instituteurs apprennent avec stupeur le décès de leur collègue Eugène Fauve (1899-1939), directeur du cours complémentaire de Bonneval, le 21 septembre 1939 à l'hôpital complémentaire de Saint-Louis-lès-Bitche (Meurthe-et-Moselle). Puis les troupes se figent, on entre dans la « drôle de guerre ». La France se réorganise. Daniel Lejars attend sa convocation à l'Orphelinat, où les deux jardiniers, mobilisés, font défaut pour entretenir le potager. La rentrée au lycée est retardée au 9 octobre 1939 puis échelonnée entre le 16 et le 23.

Au terme des épreuves du bac se déroulant fin octobre, il est admis au baccalauréat Philosophie. Seules trois photos de classe, dont aucune ne porte son nom, sont conservées dans la Galerie de photos en ligne de l'Association des anciens élèves : 4e A, 1933-1934, n° 319 ; 1e A, 1937-1938, avec ses camarades Jean Lacassagne et Jacques Vivien, n° 290 ; classe de Philosophie, 1938-1939, n° 163, avec les 12 élèves entourant leur professeur de philosophie, Albert Lautman. Comme Daniel Lejars, les deux élèves cités et le professeur ne survivront pas au conflit.



La classe de Philosophie du lycée Marceau en 1938-1939, autour d'Albert Lautman (1908-1944), agrégé de philosophie (1930), docteur ès lettres (1938), prisonnier de guerre évadé, interdit d'enseigner car juif, résistant à Toulouse (Armée secrète). Arrêté en 1944, désigné pour être déporté, incarcéré au fort du Ham à Bordeaux, il sera exécuté comme otage au camp de Souge (Gironde) le 01/08/1944.

Muni de son diplôme, Daniel Lejars entreprend des études de médecine à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours (Indre-et-Loire), où, sans doute, sa sœur Michelle l'a précédé pour ses études de pharmacie. Il loge 127 Rue Victor-Hugo, à moins de 30 minutes à pied de l'école et de l'hôpital, dans une maison louée principalement au lieutenant-colonel Émile Salce (1886-1940) et à sa famille. Selon sa fiche matricule (recrutement de Chartres, classe 1940, matricule 2324), qui donne son adresse et son activité à Tours, il est en règle avec l'autorité militaire, inscrit fin 1939 sous le n° 133 de la liste du canton de Chartres-sud, puis classé par le conseil de révision de janvier 1940 dans la 1ère partie de la liste de 1940 avec mention « service armé ». Il n'est pas appelé et effectue l'année de formation scientifique préparatoire aux études médicales, le PCB.

Le 10 mai 1940, la *Wehrmacht*, revenue de la Pologne anéantie, envahit les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg puis la France. Le commandement français est dépassé. Les troupes françaises sont repoussées par une stratégie de progression rapide d'avancée vers l'ouest, puis vers le sud et l'est. C'est la débâcle des unités militaires françaises au milieu de l'exode des populations. Le gouvernement de Paul Reynaud, animé de courants contraires (armistice ou poursuite de la guerre ?), gagne Bordeaux. Les combats meurtriers commencés en mai 1940 nécessitant des troupes fraîches, le bureau de recrutement de Chartres affecte Daniel Lejars au dépôt d'infanterie n° 181 à Bordeaux le 7 juin 1940. Il ne rejoint pas ce poste, réaffecté le 8 à la 4e section d'infirmiers militaires de la 4e région militaire (Le Mans) comme étudiant en médecine. Il rejoint cette unité et la suit dans la débâcle face à la progression des troupes ennemies se dirigeant vers le sud-ouest.

L'exode de mai 1940 voit passer en Eure-et-Loir Hollandais, Belges et Français du nord. Le 5 juin, les troupes ennemies cantonnées sur la Somme se lancent vers la Seine, déclenchant un exode encore plus massif vers le sud et l'ouest, en traversant l'Eure-et-Loir.

Malgré les ordres du préfet Jean Moulin, la population d'Eure-et-Loir part également à la mi-juin après la fermeture des écoles et autres établissement scolaires. La progression allemande, toujours précédée d'une intervention aérienne destinée à terroriser les populations en déplacement et à anéantir l'aviation française stationnant sur les aérodromes, a commencé le 12 juin 1940 et, visant le camp d'aviation de Chartres-Champhol, elle met en danger l'Orphelinat Saint-Chéron. Selon l'historien Jean-Jacques François, M. Lejars reçoit du préfet le 14 juin à 5h du matin l'ordre de préparer le départ. En début d'après-midi, sous les bombardements, un premier camion prend en charge les 60 filles et le personnel féminin de surveillance et de service, un autre les 60 garçons et le personnel masculin. Dans des conditions périlleuses, qu'il nous est difficile d'imaginer aujourd'hui, les garçons iront jusqu'à Châtellerault (Vienne), les filles jusqu'à Tours (Indre-et-Loire), lieux où M. et Mme Lejars, séparément, auront pour préoccupation essentielle de trouver avec difficulté nourriture et hébergement pour leurs orphelins. La débâcle s'accompagne d'une déroute politique. Le 16 juin à Bordeaux, désigné par le président Albert Lebrun, le maréchal Pétain, encore auréolé de son prestige de vainqueur de Verdun, succède à Paul Reynaud. Il ordonne l'arrêt des combats le 17 juin et demande l'armistice, signé le 22 juin à Rethondes (Oise). Muni des pleins pouvoirs attribués par l'Assemblée nationale le 10 juillet, le gouvernement de Vichy qu'il met en place pratique la collaboration avec l'ennemi. L'Eure-et-Loir se retrouve en zone occupée, sous contrôle militaire allemand. L'État Français va imprimer sa marque, à l'Orphelinat de Chartres comme dans la France occupée.

Le retour d'exode, fortement encouragé par les Allemands, ramène les orphelins à Saint-Chéron. L'Orphelinat a été endommagé par les bombardements du mois de juin 1940 (couverture, mur du potager, mur de clôture, laverie, lingerie, vitraux de la chapelle). On colmate comme on peut aux frais du Département, on s'adapte. Il faudra attendre le 15 février 1942 pour que l'architecte départemental Jean Maunoury présente au préfet une demande de subvention pour dommages de guerre (loi du 9 février 1941). Dans ces jours de désorganisation totale du pays, le grand-père de Daniel, l'instituteur retraité Albert Lejars, qui n'était pas parti en exode, décède à Nogent-le-Rotrou le 3 juillet 1940 à l'âge de 81 ans. Il aura connu le troisième envahissement de la France par les Allemands. Il n'est pas certain que ses enfants et petits-enfants aient pu être présents à ses obsèques. Son épouse Maria Lejars/Deshayes, âgée de 86 ans, vient habiter à Chartres chez ses enfants, rue du Petit-Séminaire, où elle s'éteint trois ans plus tard, le 3 novembre 1943. Un nouveau bombardement de Chartres ne lui aura pas été épargné, celui des Alliés, futurs libérateurs, le 15 septembre 1943, le premier sur Chartres depuis 1940, causant de nouveaux dégâts à l'Orphelinat. Cette institution, difficile à gérer quant à l'approvisionnement de son internat avec le rationnement et les cartes d'alimentation, est menacée d'un nouveau péril. En application de la loi du 11 octobre 1940 (art. 11) sur le travail féminin, 50 institutrices d'Eure- et-Loir âgées de plus de 50 ans vont être mises à la retraite d'office. Comme en témoigne son dossier, Mme Lejars va mener un combat pugnace et exemplaire, obligeant l'inspecteur d'académie et le préfet à trouver des solutions pour que soit préservé son travail en tandem avec son mari, à l'école comme à l'internat, « jusqu'à la fin des hostilités ». Daniel Lejars ne revient pas à Tours, en zone occupée. Il s'est replié sur Bordeaux et réussit à gagner Pau, en zone non occupée. Mais à 20 ans, faisant partie des derniers mobilisés de juin 1940, il se sent menacé par les Chantiers de la jeunesse créés par la loi du 30 juillet 1940. À l'automne 1940, il s'inscrit à l'école de médecine de Toulouse, décidé à donner la priorité à sa vocation, même loin de ses parents. Son dossier à Tours est clos le 3 mars 1941.



« La Touraine couronnant ses enfants », *sculpture (1887) dédiée aux médecins Bretonneau, Velpeau et Trousseau, par V. Laloux et F. Sicart (Arch. dép. Indre-et-Loire, Fi 24-28, CC-BY-SA).*

Depuis une date et selon des modalités en cours de recherche, Daniel Lejars se trouve en juin 1944 sous le statut d'interne en médecine à l'hôpital de Chartres. Recruté par concours, il est maintenant rémunéré et travaille tous les jours de la semaine, en participant au tour des gardes de nuit. Par l'entremise de ses parents, il trouve une chambre à 300 m de l'hôpital, au 75 avenue du Maréchal-Maunoury, où réside Mme Homasson, adjointe de M. Lejars à l'école de garçons de Saint-Chéron depuis 1937. Faisant suite au n° 73, domicile de Paul Lelong, président du tribunal de Commerce, ancien élève, cette maison est la propriété des grands-parents de M. Homasson, M. et Mme Beine/Nantier, rentiers âgés, anciens approvisionneurs en soude originaires de l'Aisne. En temps de guerre, il se trouve dans de bonnes conditions matérielles pour aborder sa formation pratique sans horaire et préparer sa thèse. À partir du printemps 1944, les bombardements alliés préliminaires au débarquement vont se multiplier, touchant à nouveau l'Orphelinat les 2 et 27 mars, 15 mai, 3 juin. Avant cette date, ses parents, qui ont exercé à Béville-le-Comte, lui trouvent refuge à Baronville, grâce à l'attitude particulièrement bienveillante de Mme de Pomereu d'Aligre, épouse de l'ancien maire décédé en 1935, non pas au château, régulièrement réquisitionné par les Allemands, mais dans une dépendance.

Le plus violent bombardement de Chartres, celui du 26 mai 1944 visant le camp d'aviation, fait une cinquantaine de victimes, une trentaine de blessés et d'importants dégâts autour de la mairie. Daniel Lejars prend sa part du travail aux urgences de l'hôpital. Huit jours après le débarquement en Normandie, le mercredi 14 juin à 8h50, premier bombardement de la journée, 5 groupes de 9 bombardiers anglo-américains B-26 volant en haute altitude viennent larguer 100 bombes de 500 kg pour toucher le viaduc des Trois-Ponts et couper la liaison ferroviaire Chartres-Orléans. Daniel Lejars est alors dans sa chambre. Des bombes s'écrasent principalement sur les rues des Réservoirs, tuant deux chauffeurs de la compagnie des Eaux et de l'Ozone, rues des Périers, des Comtesses, de Vilaines, de Reverdy et sur les maisons des 75 et 77 Av. du Maréchal-Maunoury. Parmi les premières victimes tuées sur le coup figurent M. et Mme Beine et Daniel Lejars, âgé de 24 ans seulement, qui rêvait de consacrer sa vie aux malades et blessés. Ses parents sont avisés à Béville-le-Comte. Son décès est déclaré le lendemain par un employé de l'hôpital, qui aura été sans doute le premier à identifier son corps. Les cercueils des victimes, rassemblés dans l'ancienne chapelle Sainte-Foy, sont transportés le samedi 17 juillet dans le chœur de la cathédrale décoré de draperies noires, où se déroulent les obsèques religieuses selon un cérémonial déjà rodé, hélas, pour les victimes du 26 mai dernier, marqué par la position de l'Église sous le gouvernement de Vichy, dans une ville soumise à l'occupation. Toutefois, après le débarquement, l'occupant ne revendique plus de s'y associer, les jours de sa présence sur le sol français sont comptés et il le sait. Les délégués de la Défense passive et des Équipes nationales constituant une haie d'honneur, la cérémonie est présidée par Mgr Harscouët, évêque de Chartres, en présence du sénateur-maire Raymond Gilbert, de ses adjoints et de conseillers municipaux, des représentants du préfet, du conseil départemental, et de diverses personnalités. Une messe basse est célébrée, les chants sont exécutés par la maîtrise du séminaire avec l'accompagnement des grandes orgues. Après les condoléances, les cercueils sont transportés en camion au cimetière Saint-Chéron. Daniel Lejars est inhumé dans la tombe 12, section 37, en présence de ses parents, de sa grand-mère maternelle et de sa sœur, des familles et personnes amies d'Happonvilliers, Béville-le-Comte et Chartres, parmi lesquelles certainement la fidèle Hélène, qui l'avait élevé. La famille exprime ses remerciements aux personnes présentes par voie de presse.

Le 6 mars 1946, la mention « Mort pour la France », étendue aux victimes civiles tuées par fait de guerre (loi du 20 mai 1945), lui est attribuée par le ministère des anciens combattants le 6 mars 1946, puis reportée en marge de son acte de décès le 19 mars suivant. En raison de trois conflits successifs avec l'Allemagne en 75 ans, ses grands-parents ont souffert de la guerre de 1870 ; son père a été blessé lors de la Première Guerre mondiale. Daniel Lejars fait partie des victimes de la Seconde Guerre mondiale pour la libération de Chartres, fêtée dans l'enthousiasme et le soulagement le 19 août 1944.

Ses parents vont prendre leur retraite le 30 septembre 1945 et se retirer 10 Rue des Réservoirs, à deux pas du lieu où leur fils a été tué, qui restera longtemps un trou béant avant de laisser place à une maison moderne en retrait de l'alignement initial. Son père voit les conséquences de sa blessure de guerre aggravées, suite aux difficultés de tous ordres vécues à l'Orphelinat du fait de la guerre sous l'occupation et en raison du décès de son fils. Sa mère obtient réparation du préjudice financier causé par sa mise à la retraite d'office par le gouvernement de Vichy. Sa sœur Michelle ouvrira dans les années 1960 la première pharmacie d'officine dans le centre commercial de la nouvelle cité de Beaulieu, devenue Cité des Clos en 2007.

Biographie de Daniel Lejars, disponible dans son intégralité en ligne sur le site de l'association : https://www.chartresaelmarceau.com/formulaires/histoire.php#Albums_du_souvenir

Marie-Thérèse Grangé

Sources essentielles

Archives départementales Eure-et-Loir
- Dossiers d'instituteurs Fernand Lejars, Eugénie Peschard 91W77
- Cours complémentaires et écoles primaires supérieures 1T223
- Dommages de guerre 39-45 Orphelinat Saint-Chéron 83W704
- Écoles normales concours d'entrée 1T506
- Écoles normales PV des Conseils d'administration 1T561
- Fonds association anciens élèves lycées de Chartres 59J78 et 79 (palmarès)
- Fonds lycée Marceau 1479W4 à 11 (scolarité)
- Registre pensions retraite instituteurs 1T91

AD28 en ligne https://archives28.fr/archives-et-inventaires-en-ligne
- Histoire des individus, des populations et généalogies
- La presse en Eure-et-Loir

Archives départementales Indre-et-Loire
- Dossier école de médecine de Tours de Daniel Lejars 2966W76

Archives nationales : Dossier professeur Jacques Weulersse AJ/10/6178 et F/17/27448

SHD Caen : Dossier de décès de Daniel Lejars GR 21 P 367145

SHD Pau : fiche matricule de Daniel Lejars (Cl. 1940, recrutement Chartres, matricule 2324)

Bibliographie
- Jean Moline, *Histoire de l'école de médecine et de pharmacie de Tours 1803-1970*, Tours, 2005
- Jean Ressort, *Les Hôpitaux militaires : Chartres 1914-1918*, éd. Atelier Timbres 28, Chartres, 2014

Sitographie
- Histoire du lycée Fulbert : https://www.lyceefulbert.fr/accueil/la-seconde/le-lycee/le-lycee-2/

Sources détaillées en notes de bas de page dans la version complète qui sera mise en ligne https://www.chartresaelmarceau.com/formulaires/histoire.php#Albums_du_souvenir

Au Lycée Marceau

Hommage à Samuel Paty

Le mardi 14 octobre 2025, un hommage très digne, solennel et émouvant, a été rendu à Samuel PATY, professeur d'histoire-géographie assassiné le 16 octobre 2020 devant son collège, victime d'un attentat terroriste islamique. Les élèves ont été réunis par niveau devant *l'Arbre de la Laïcité*, à 9h30 les Secondes, à 10h30 les Premières, à 11h30 les Terminales et classes préparatoires. Après lecture de textes préparés au préalable avec leurs professeurs d'histoire (Robert Badinter, Victor Hugo, Jean Jaurès, Andrée Chedid) est intervenu un temps de recueillement devant le portrait de la victime. L'Association des anciens élèves et personnels des lycées Marceau et Hélène-Boucher était représentée à la dernière réunion par notre présidente, Marie-Françoise Soulier.



Remise des diplômes du baccalauréat : une Première !

Le vendredi 17 octobre 2025, dans le salon Marceau de l'Hôtel de ville de Chartres, a eu lieu la remise officielle des diplômes du baccalauréat aux 353 lauréats 2025. Autour du Maire et de ses Adjoints, on notait la présence de Jean-François Bridet, Vice-Président du Conseil régional, Emmanuel Ababsa, Proviseur du lycée Marceau, Blandine Abautret, Proviseure du lycée Marceau 2024-2025, actuellement Principale du collège Hélène-Boucher, Christophe Caplain, Proviseur-adjoint du lycée Marceau, et de Marie-Françoise Soulier, Présidente de notre Association d'anciens élèves. Professeurs principaux, professeurs et membres des personnels du lycée étaient heureux de marquer solennellement l'aboutissement des années de réussite scolaire ouvrant aux perspectives les plus variées et d'avoir un dernier échange avec leurs anciens élèves. (Compte-rendu dans *l'Écho républicain* du mercredi 22 octobre 2025 sous le titre "*Une dernière soirée de gala*")

Marie-Françoise Soulier



Concours d'éloquence

1er juin 2026

Dans le cursus des humanités au lycée, il y avait jadis la classe de Rhétorique, équivalent de la Première d'aujourd'hui.Les jeunes lycéens s'exerçaient alors à l'art oratoire. De Démosthène à Jaurès, en passant par Bossuet et Danton, ils s'entraînaient à argumenter, à convaincre, modulant leur voix au rythme des temps forts, réglant leur gestuelle au diapason de leur persuasion.

Tradition ressuscitée sur le thème emblématique :

« L'école nous prépare-t-elle vraiment à la vie ? »

Ce concours a été préparé par Youna Thébault et Violette Goupil, référentes « événementiel » de la MDL (Maison des Lycéens) dont le rôle est d'organiser différents projets pour dynamiser la vie du lycée. Le jury était composé de la Conseillère Principale d'Education, de deux professeurs et de la présidente de notre association Maire-Françoise Soulier.

Chaque concurrent avait 5 minutes pour répondre à la question posée. L'évaluation de leur présentation reposait sur l'originalité du discours, la qualité de l'argumentation, la capacité à convaincre, la posture et la prestation orale.

Les lauréats sont deux élèves de Seconde :

Blanche Dejean

Baptiste Fourteau

Félicitations à eux deux

Une belle carrière d'avocat les attend !

Marie-Françoise Soulier



Cycle de conférences à l'UCTL

Cette année, une série de conférences a été proposée par l'Association Chartraine du Temps Libre et mise à la disposition de nombreux élèves du lycée général ainsi que des étudiants des classes préparatoires du lycée Marceau. Ces trois conférences, consacrées à des thématiques variées, ont été animées par des intervenants aux parcours remarquables : un champion olympique, un physicien et un historien. À travers leurs expériences et leurs expertises, ils ont offert aux élèves l'occasion d'élargir leurs connaissances et de réfléchir à des enjeux aussi divers que passionnants.

27 novembre 2025

Des concepts aux applications : les deux révolutions quantiques

À l'occasion de cette conférence, présentée par Alain Aspect, directeur de recherche au CNRS et lauréat du prix Nobel de physique 2022, les élèves ont découvert les grandes avancées de la physique quantique et leurs nombreuses applications dans notre quotidien.

L'intervenant a d'abord retracé l'histoire de la première révolution quantique, qui a permis de mieux comprendre la structure de la matière et a conduit à des innovations majeures telles que le transistor, le laser ou encore les circuits électroniques. Ces découvertes sont aujourd'hui au cœur des technologies de l'information et de la communication.

Il a ensuite présenté la seconde révolution quantique, fondée sur les propriétés étonnantes des particules quantiques et confirmée par des expériences qui lui ont valu, avec John Clauser et Anton Zeilinger, le prix Nobel de physique 2022. Ces travaux ouvrent la voie à de nouvelles technologies en plein développement, comme les ordinateurs quantiques, les communications ultra-sécurisées ou encore les instruments de mesure de très haute précision.

À travers des explications accessibles et de nombreux exemples, Alain Aspect a montré aux élèves comment des recherches fondamentales, parfois menées plusieurs décennies auparavant, peuvent déboucher sur des innovations susceptibles de transformer notre société dans les années à venir.

4 Décembre 2025

Rencontre avec Karim Laghouag — « Chevaux, Hommes et destins croisés »



À l'occasion de cette rencontre, Karim Laghouag, cavalier de haut niveau et triple médaillé olympique, a partagé avec les élèves son expérience du sport de haut niveau et le lien particulier qui unit l'homme et le cheval.

À travers son parcours en équipe de France, il a montré comment la progression d'un cheval et celle d'un sportif peuvent suivre des chemins très proches : apprentissage, entraînement, réussites, blessures et moments de transition. Cette analogie a permis de réfléchir plus largement aux différentes étapes d'une vie et aux choix qui la jalonnent.

Enfin, il a abordé des thèmes plus personnels comme la préparation mentale, l'hygiène de vie et la gestion de la carrière sportive, en soulignant l'importance de l'équilibre et de l'anticipation des changements de vie. Cette rencontre a ainsi invité les élèves à réfléchir au temps qui passe, à la notion de performance, et à la richesse des liens construits tout au long d'un parcours, qu'il soit sportif ou humain.

7 mai 2026

Les affaires sous la Ve République

À l'occasion de cette conférence, Jean Garrigues, historien et spécialiste d'histoire politique, est revenu sur la question des « affaires » qui ont jalonné la Ve République et marqué la vie politique française depuis 1958.

En s'appuyant sur de nombreux exemples, il a montré que la promesse initiale de transparence et d'intégrité du régime n'a pas empêché l'apparition régulière de scandales politiques, touchant aussi bien le financement des partis que les comportements privés ou les conflits d'intérêts.

L'intervenant a rappelé que tous les présidents de la Ve République ont été confrontés à ces affaires, parfois de manière indirecte, et que certains responsables politiques ont même été condamnés, illustrant ainsi l'ampleur et la diversité de ces situations au fil du temps.

Au-delà des cas individuels, la conférence a surtout permis d'analyser l'évolution de la manière dont ces affaires sont révélées, perçues par l'opinion publique et traitées par les institutions. Elle a ainsi mis en lumière ce que ces scandales disent des pratiques politiques françaises et du rapport des citoyens à leurs dirigeants.

Sirine Bekhti

Ma-niocs

Avec MA-NIOCS, un module de deux classes pour le Collège d'Enseignement Général d'Alédjo (Bénin).

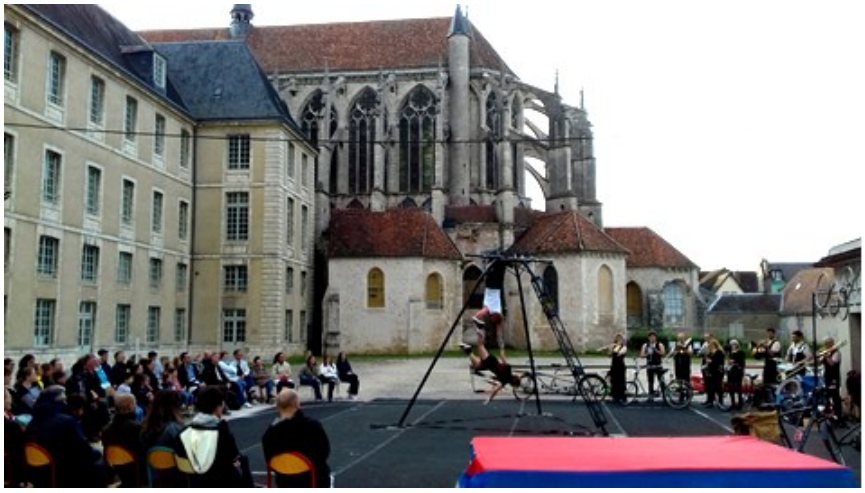
L'aide au développement et l'engagement de ses jeunes membres, élèves du Lycée Marceau : tels sont, depuis 15 ans déjà, les raisons d'être de MA-NIOCS (Marceau Afrique-Nouvelles Initiatives pourune Ouverture par la Culture et la Solidarité), et l'association a continué à les promouvoir ces dernières années.

Pourtant, en octobre 2022, notre partenaire au Bénin, l'indispensable ONG ADRIA, avait lancé un défi de taille pour notre petite structure : outre des prix pour les meilleurs élèves, filles et garçons, de l'arrondissement d'Alédjo, financer un module non pas d'un, mais de deux classes, pour le CEG (collège-lycée) d'Alédjo-Centre – le précédent avait été détruit par une tempête, ce qui posait de gros problèmes d'organisation de la scolarité.

Depuis 2011, MA-NIOCS a, entre autres réalisations, déjà financé trois blocs de latrines pour une école et des collèges, dont un a aussi été raccordé au réseau électrique ; il a récompensé à plusieurs reprises les élèves les plus excellents de la région ; il a déjà permis qu'eux et leurs camarades bénéficient de trois nouveaux modules de classe, mais chacun d'entre eux a été le fruit de deux années d'efforts et d'actions déployés par nos élèves du Lycée Marceau.

Lorsqu'une délégation de MA-NIOCS s'est rendue à Alédjo en octobre 2024 (avec une fois de plus le soutien financier de la Région Centre-Val de Loire), seule une première tranche avait donc pu être versée pour le nouveau double module, et nous avons simplement participé à l'édification de ses fondations – tout en récompensant les meilleurs élèves.

Les deux années scolaires suivantes (2024-2026) ont donc eu pour objectif de parachever ce projet. Pour cela, les membres de MA-NIOCS ont redoublé de dynamisme : ventes très régulières de pains au chocolat, mais aussi de calendriers, de porte-clés faits maison, de chocolats de Noël et de Pâques, courses solidaires, lotos, concerts, dîner béninois, spectacle de cirque avec la compagnie les Em'portés, dont fait partie une de nos adhérentes.



Spectacle de cirque au profit des actions de MA-NIOCS, lycée Marceau, 5 juin 2026

Grâce aussi au soutien fidèle et renouvelé de l'Association des Anciens Élèves du Lycée Marceau, MA-NIOCS est parvenu à financer la seconde tranche du module de deux classes, dont la construction est désormais achevée, mais aussi à l'équiper de ses indispensables tables-bancs. La nouvelle délégation de MA-NIOCS qui devrait si tout va bien se rendre, pour la septième fois, à Alédjo en octobre prochain pourra donc l'inaugurer officiellement, mais aussi remettre une nouvelle fois leurs prix à leurs méritants récipiendaires.

Dans un continent dynamique et volontaire mais aussi dans une planète souvent troublée et déchirée, les jeunes membres de MA-NIOCS continuent et continueront à apporter leur petite pierre, dans un esprit toujours solidaire, pour faire avancer l'éducation, le développement et l'amitié entre les peuples.

L'équipe de MA-NIOCS



Intérieur du module et tables-bancs financées par MA-NIOCS



Remise des clés du module de deux classes à Alédjo, mars 2026



Le module de deux classes du CEG d'Alédjo

Au Lycée Hélène-Boucher

Souvenirs d'une très ancienne élève du lycée Hélène-Boucher.

Pensionnaire en 1956, classe de 6ème A2

J'ai dix ans. Reçue à l'examen d'entrée en sixième je suis orientée vers le lycée. A cette époque, il y en avait très peu en province. Pour moi qui habitais au sud de l'ancienne Seine-et-Oise, ce sera Chartres. 46 km de chez moi quand même !

Premier soir au milieu d'une foule de filles inconnues, massées dans la cour pour un appel interminable avant d'entrer au réfectoire. Il fait nuit. On est en Octobre. Les noms s'égrènent. Je suis la plus jeune du lycée, et la plus petite.

Après le dîner, deuxième épreuve : il faut aller dormir en ville ! Comme il n'y a pas assez de places en dortoir (nous sommes la génération du baby- boom…), le lycée a prévu des « chambres chez l'habitant » pour les derniers inscrits.

Me voilà donc en route, avec une autre compagne d'infortune vers la maison d'une vieille demoiselle, professeur de piano, qui loue une chambre pour améliorer sa retraite. Pour l'atteindre, il faut traverser, dans la nuit, une bonne partie de la ville : place des Epars, Bd Chasles…

Le lendemain matin, trajet inverse : il faut être au lycée avant 8h pour le petit déjeuner. La vieille demoiselle était-elle chargée du réveil ? Peu probable…toilette succincte…eau froide sur un unique petit lavabo…on se douchera au lycée…

La semaine commence : les cours, les activités « récréatives » du jeudi: après avoir épuisé les joies de la promenade dominicale en rang par deux, uniforme bleu-marine et béret (j'en ai laissé filer quelques -uns au fil de l'Eure en me penchant sur le pont) j'ai testé les autres activités proposées : sport et surtout scoutisme avec les éclaireuses de France…

En 1956 on était encore loin de la mixité. Garçons du lycée Marceau et filles du lycée Hélène Boucher ne se rencontraient que pendant la semaine pieuse de retraite de communion.



Classe de 5e, Lycée de jeune fille d'Hélène-Boucher

Un aumônier commun, l'abbé Guillemard, venait nous donner des cours d'éducation religieuse chaque semaine. Je me souviens toutefois d'un petit « scandale » : une tentative de descente de quelques garçons au dortoir des filles….

L'année 1958 a été bouleversée par le décès de notre directrice de l'époque : Madame Benoît. Ses obsèques se sont déroulées en septembre.

Le week-end où elle est décédée j'étais au lycée (je ne sortais pas tous les dimanches). Du dortoir, nous pouvions voir la fenêtre de sa chambre qu'éclairait une bougie. Une nuit sinistre. Le lendemain matin nous sommes passées devant son cercueil qui avait été descendu dans son bureau.

La semaine suivante une cérémonie a réuni toutes les élèves et tout le personnel du lycée. La voiture qui transportait le cercueil a descendu l'allée qui menait à la sortie du parc devant toutes les élèves qui lui faisaient une haie d'honneur. Un moment inoubliable pour tous ceux qui l'ont accompagnée ce jour-là.

A la fin de cette année j'ai quitté Chartres pour un lycée plus proche du nouveau lieu de résidence de mes parents. A 12 ans je ne pouvais continuer à faire des voyages interminables pour rentrer chez eux : train de grande ligne, métro, plus train de banlieue. Aujourd'hui ce serait impensable.

Je ne suis jamais revenue à Chartres. A 80 ans, Il serait temps de faire le voyage ?

Maïté Catuhe

Les années Prépa

Au lycée Pothier d'Orléans

La classe préparatoire est une filière sélective en deux ans visant à préparer les étudiants aux concours des grandes écoles. Si un parcours relativement balisé s'offre aux élèves issus de classes préparatoires scientifiques, vers les écoles d'ingénieurs, ou économiques orientées vers les écoles de commerce, la situation est plus diverse pour les étudiants de classes préparatoires littéraires.
En effet, la principale école visée par ces élèves est l'ENS (École normale supérieure), au cœur des concours littéraires et réputée pour son très faible taux d'admission. Toutefois, les débouchés ne se limitent pas à cette voie : les étudiants peuvent également intégrer des écoles de traduction, de journalisme, de commerce ou encore, pour les élèves de B/L, certaines écoles d'ingénieurs. Une grande partie d'entre eux choisit également, après deux années de prépa, de poursuivre à l'université afin de valoriser les connaissances et les méthodes acquises durant leur formation.

La diversité et la singularité des classes préparatoires littéraires les rendent particulièrement intéressantes à étudier. Ces interviews, réalisées par Sirine Bekhti, secrétaire de l'association et étudiante en deuxième année de classe préparatoire B/L (Lettres et Sciences sociales) au lycée Pothier d'Orléans, cherchent ainsi à rendre compte de la réalité de la prépa à travers les témoignages de deux étudiants : une élève de A/L, filière purement littéraire, comprenant notamment les langues anciennes et la géographie, et un élève de B/L, filière mêlant lettres, sciences sociales et mathématiques. Une interview d'un professeur de sciences sociales en B/L vient également compléter ce portrait.

Nora Prieur :

Ancienne élève du lycée Marceau de Chartres et élève de deuxième année de classe préparatoire A/L

Pour commencer, on va parler de ton parcours et de ton arrivée en prépa. Pourquoi avoir choisi une prépa littéraire plutôt qu'une université ou une autre formation ?

Bonne question. En terminale, je ne savais pas vraiment ce que je voulais faire. J'avais les spécialités SVT et HLP au lycée Marceau et j'aimais un peu toutes les matières. Donc il fallait bien choisir entre une voie plus scientifique ou plus littéraire, et la prépa littéraire me semblait être une bonne solution. Je me suis aussi dit qu'elle me permettrait d'approfondir les langues, parce que j'ai continué l'allemand en prépa. J'étais très curieuse et, honnêtement, me spécialiser dès la première année d'études supérieures, ça me paraissait très difficile. Je me suis donc dit que j'aurais encore deux ans pour réfléchir. D'ailleurs, entre-temps, mon projet a changé : au départ, je voulais aller en lettres et maintenant je me dirige vers la géographie. Et puis la structure de la prépa me correspondait davantage. J'avais aussi envie de me challenger et de voir de quoi j'étais capable.

Est-ce que, selon toi, il existe un profil type pour réussir en prépa A/L, ou même en prépa tout court ?

Je ne pense pas. En A/L, il faut évidemment aimer lire. Mais plus globalement, je dirais que la seule vraie condition pour aller en prépa, c'est d'être curieux. Après, il y a quand même certains traits de caractère qui facilitent la vie en prépa, comme être moins sujet au stress. Moi, par exemple, je suis quelqu'un de très stressée depuis le lycée, et pourtant on apprend à gérer ça avec le temps. Je pense surtout qu'il faut être prêt à faire des concessions et à avoir un véritable engagement dans son travail.

Y avait-il des choses que tu imaginais très différemment avant d'entrer en prépa ? Des idées reçues ou des clichés ?

Oui. Je pensais que toutes les prépas étaient extrêmement élitistes. Alors, c'est un peu vrai, mais beaucoup moins que ce qu'on imagine, surtout dans des prépas de province. Il y a aussi quelque chose qui m'a marquée en A/L, le discours de certains professeurs peut parfois paraître assez dur. Il faut réussir à mettre de la distance entre ce qui est dit et la manière dont on le reçoit personnellement.

Comment as-tu géré la charge de travail, la fatigue et la pression ?

Au début de l'année, je suis allée à une réunion avec des cubes (élèves ayant refait leur deuxième année), et ils nous avaient conseillé de hiérarchiser nos tâches : d'abord les choses les plus urgentes, comme les colles du lendemain, puis les DS de fin de semaine. Pour la pression, le sport m'a énormément aidée. Je pense qu'il ne faut surtout pas arrêter toute activité sportive en prépa, c'est vraiment important. Il faut aussi s'autoriser des moments pour souffler : sortir le week-end, aller au cinéma, continuer à voir sa famille et ses amis…. Concernant la fatigue, c'est plus compliqué parce que, personnellement, j'ai atteint des niveaux de fatigue assez importants. Mais je m'étais fixé une règle : il était hors de question de sacrifier totalement mon sommeil pour les cours. Je m'imposais une limite autour de 22h30 maximum. En revanche, je pouvais me lever plus tôt pour réviser vers 6h du matin. Le vendredi, par exemple, je commençais à 9h, donc je pouvais travailler un peu avant de partir. Je sais que pour d'autres c'était moins important. D'ailleurs je sais que toi tu te couchais plus tard.

C'était surtout pendants les concours blancs, ou la veille de certain DS. Mais ça a évolué. C'est vrai que, pour les maths, je l'ai compris un peu tard. Pour mon premier DS, je m'étais couchée très tard parce que j'étais beaucoup moins à l'aise que certains élèves de ma classe donc je voulais absolument faire le maximum pour réussir à rattraper ce retard. Au final, j'ai compris que ce n'était pas forcément utile de passer des heures la veille d'un DS. Ce qui fonctionnait vraiment, c'était surtout de bien revoir les notions déjà comprises et de les approfondir. Et paradoxalement, j'ai commencé à avoir de meilleures notes en maths au moment où je me suis mise à dormir davantage avant les DS et surtout à moins me mettre la pression.
En lien avec cette expérience que l'on a, quels conseils donnerais-tu à des lycéens qui voudraient tenter une prépa littéraire, ou même une prépa scientifique ?

Déjà, je leur conseillerais de profiter de leur été avant la rentrée et de ne pas faire comme moi en travaillant trop avant même le début de l'année. Ensuite, il faut rapidement réussir à mettre en place un rythme stable : définir des plages de travail claires, bien dormir, bien manger, continuer à voir ses amis, faire du sport… garder un équilibre, en fait. Et surtout, il faut comprendre que si le système de la classe préparatoire ne nous convient pas, ce n'est pas grave. On peut partir. Il ne faut pas rester jusqu'à tomber dans des situations de mal-être ou d'épuisement extrême.

On va maintenant parler davantage de l'ambiance en prépa. Est-ce que la prépa est aussi compétitive qu'on le dit ? Évidemment, on parle ici de ton expérience personnelle, dans le cadre d'une prépa de province, avec ta classe et tes professeurs de A/L.

Ça dépend, mais dans le fond, je dirais quand même que oui. Par exemple, certaines copies étaient rendues avec un classement, alors qu'en B/L, je sais que ce n'est pas le cas. J'ai aussi parfois eu des commentaires assez durs. Je ne sais pas si on peut vraiment parler de compétition, mais il y avait parfois une volonté de valoriser certains élèves davantage que d'autres. En revanche, entre les élèves eux-mêmes, je n'ai pas ressenti énormément de compétition. Personnellement, j'essayais de me mettre à distance de tous ces systèmes de classement. Même quand on est entouré de gens bienveillants, voir son rang peut être difficile à encaisser. Toi, je sais que tu regardais toujours ton classement.

Oui, je le regardais systématiquement. J'étais curieuse et j'avais envie de voir si je progressais, même si les classements sont un peu trompeurs puisque tout le monde évolue. Et parfois, on peut être derrière quelqu'un pour seulement 0,01 point d'écart.
Sinon pour faire le lien avec notre association, tu viens, comme moi, du lycée Marceau de Chartres. S'il y avait eu une prépa A/L à Chartres, est-ce que tu y serais allée ?

Oui, je pense que je serais restée à Chartres. Après, dans ce cas-là, j'aurais peut-être choisi l'internat pour bénéficier d'une meilleure ambiance de travail. Mais oui, ça m'aurait clairement facilité la vie. Je trouve ça dommage qu'il n'y ait pas de prépa littéraire à Marceau. Je pense sincèrement que cela pourrait fonctionner.

Quentin Iriarte

Elève de deuxième année de classe préparatoire B/L

Pour commencer, on va parler de ton parcours et de ton arrivée en prépa. Pourquoi avoir choisi une prépa littéraire plutôt qu'une université ou une autre formation ?

Au départ, la prépa était plutôt un second choix. Mon premier vœu, c'était d'intégrer Sciences Po, donc j'ai passé les concours mais je ne les ai pas eus. J'avais aussi une image de la prépa avec une charge de travail énorme, presque impossible à gérer. Finalement, comme beaucoup de mes professeurs me conseillaient cette voie, je me suis renseigné davantage et j'ai découvert la B/L. Je me suis rendu compte que ça me correspondait plutôt bien et j'avais aussi envie de me challenger.

Qu'est-ce qui te plaît particulièrement en B/L ?

Le fait de toucher un peu à tout. J'adore les sciences sociales, mais aussi l'histoire ou encore les mathématiques, même si ce n'est pas non plus ma grande passion. Ce que j'aime bien aussi, c'est qu'on n'est pas totalement dépaysé par rapport au lycée. On garde beaucoup de matières différentes, donc la transition est moins brutale.

Justement, qu'est-ce qui t'a le plus marqué dans la différence entre le lycée et la prépa ?

La charge de travail, évidemment. Mais ce n'était pas vraiment un choc parce que je m'y attendais. Honnêtement, je pensais même que ce serait pire. Quand je suis entré en prépa, je me suis dit : bon, tant pis, pendant deux ans je ne sortirai plus jamais. Et finalement, pas du tout. On rencontre du monde, on se fait des amis, on sort parfois… De toute façon, rester enfermé douze heures par jour à travailler, ce n'est juste pas possible. J'avais aussi quelques clichés sur les professeurs, je pensais qu'ils seraient beaucoup plus sévères dans leurs notations. Ma première note en DS, j'ai eu 5 et je me suis dit : c'est exceptionnel, je suis trop fort, parce que je m'attendais vraiment à avoir 0,5. Concernant les élèves, je n'avais pas énormément de préjugés, à part peut-être l'idée d'une ambiance très compétitive. Mais en réalité, on a une classe assez soudée.

Comment as-tu géré la charge de travail et surtout la fatigue en prépa ?

Pour la fatigue, ça allait plutôt bien parce que j'essayais de respecter des horaires de coucher. Globalement, j'ai réussi à préserver mon temps de sommeil, sauf pendant les concours où c'était forcément plus compliqué. Pour la charge de travail, honnêtement, je n'étais pas quelqu'un de très organisé. Je travaillais surtout le plus possible, jusqu'au moment où j'étais trop fatigué pour continuer. Je faisais surtout des plannings avant les concours blancs ou pendant les vacances, avec des créneaux précis : quelle matière réviser, quel chapitre travailler, etc. Mais pendant les semaines normales de cours, les plannings étaient beaucoup trop compliqués à tenir, donc j'ai vite abandonné l'idée.

Quels conseils donnerais-tu à un lycéen qui hésiterait à tenter une prépa ?

Franchement : foncez. Ça peut paraître très dur vu de l'extérieur, mais c'est une super expérience. Je pense qu'il faut quand même, dès le début, se fixer certaines limites dans son travail pour garder un équilibre. Et surtout, il ne faut pas paniquer si on rate des choses au début. Les erreurs, ce n'est pas très grave. Ce qui compte vraiment, c'est la progression sur les deux années.

On va maintenant parler davantage de l'ambiance humaine en prépa, parce que c'est souvent ce qui inquiète le plus les lycéens. Est-ce que la prépa est aussi compétitive qu'on le dit ?

Non, pas du tout. Enfin, là encore, on parle d'une prépa de province, pas d'une très grande prépa parisienne. Évidemment, à la fin, on est tous en concurrence pour les concours. Mais ça n'empêche absolument pas l'entraide, au contraire même. On vit tous la même chose, donc on a besoin de se soutenir.

Quel est ton meilleur souvenir de prépa jusqu'à maintenant ?

Je pense que c'est vraiment la fin de l'hypokhâgne, donc de la première année. Après les concours blancs, il y avait une ambiance beaucoup plus détendue.

Toute la classe se connaissait bien, les méthodes de travail étaient acquises, il commençait à faire beau… Il y avait aussi les sorties, les soirées étudiantes sur les bords de Loire. On sentait vraiment qu'on formait un groupe soudé. Et en même temps, il y avait toujours ce côté travail, mais devenu plus coopératif et collectif.

Avec tout le recul que tu as maintenant, est-ce que tu referais une prépa ?

Oui, sincèrement. Je pense même que, si j'avais obtenu un IEP ou Sciences Po, je serais peut-être quand même allé en prépa. Ces deux années ont été géniales. Bien sûr, je suis content que ça se termine parce que ça reste éprouvant, mais je ne regretterai jamais d'avoir fait ce choix. Donc vraiment, pour les lycéens qui hésitent : foncez, c'est une expérience incroyable.

Mathieu Ferrière

Professeur de Sciences Economiques et Sociales en classe préparatoire B/L et ECG

On va d'abord commencer par votre expérience de professeur en classe préparatoire. Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Mathieu Ferrière, je suis professeur en classe préparatoire depuis maintenant 20 ans. Ce que je pourrais dire, déjà, c'est que je suis un ancien élève du lycée Pothier. J'ai suivi la même formation que celle dans laquelle j'enseigne aujourd'hui : j'étais en B/L. Ensuite, j'ai eu un parcours assez classique. J'ai intégré l'ENS Cachan sur diplôme, aujourd'hui devenue l'ENS Paris-Saclay. J'y ai suivi une double formation en sociologie et en économie. J'ai ensuite passé l'agrégation, terminé mon master, puis je me suis lancé directement dans l'enseignement. J'ai d'abord enseigné quelques années dans le secondaire, à Pothier, puis, à partir de 2006, j'ai eu la chance d'effectuer un remplacement en classe préparatoire, qui s'est finalement transformé en poste définitif.

Pourquoi avoir choisi la classe préparatoire pour enseigner ? Est-ce parce que vous y avez vous-même étudié ?

À la base, j'avais envie d'enseigner en classe préparatoire. Quand j'ai obtenu un poste dans le secondaire, j'ai rapidement commencé à postuler en prépa. Bien sûr, au début, je pensais que j'aurais un poste quelque part en France, pas forcément au lycée Pothier où j'enseignais déjà. C'était aussi un vrai désir d'enseigner en classe préparatoire B/L parce que, pour un professeur de Sciences économiques et sociales, c'est l'une des rares filières, avec la prépa ECG, qui permet d'enseigner à la fois l'économie et la sociologie, mais aussi d'aborder des matières variées comme l'histoire ou les sciences sociales.

Avec le recul de vos années d'enseignement, observez-vous une évolution chez les élèves dans leur rapport au travail, à l'orientation ou à leurs ambitions ?

Je trouve que les lycéens arrivent aujourd'hui en classe préparatoire beaucoup plus inquiets. Ils se posent davantage de questions sur leur orientation. Ils sont souvent partagés entre ce qu'ils aimeraient réellement faire, ce qui leur plaît, et une vision plus utilitariste des études, en se demandant ce qui leur permettra la meilleure insertion sur le marché du travail. J'ai l'impression qu'à mes débuts dans l'enseignement, les élèves se posaient peut-être un peu moins de questions. Aujourd'hui, ils sont plus anxieux. En revanche, je ne pense pas qu'il y ait une réelle différence concernant le travail fourni. Les élèves travaillent toujours autant. On entend parfois dire qu'ils travaillent moins qu'avant, mais ce n'est pas ce que j'observe. Il y a même davantage de contenu : mon cours est aujourd'hui plus riche qu'il ne l'était il y a vingt ans, et les étudiants assument malgré tout cette charge de travail.

Maintenant, peut-être davantage sur l'image de la classe préparatoire : pensez-vous qu'elle souffre encore de certains clichés ? Et si oui, lesquels ?

Oui, je pense que la prépa souffre encore de plusieurs clichés. Beaucoup imaginent que c'est une formation où l'on passe tout son temps à travailler, avec une compétition permanente entre les élèves et très peu de solidarité. Or, en réalité, et vous l'avez sûrement constaté vous aussi, il existe au contraire une très bonne ambiance de classe, notamment en B/L, ainsi qu'une forte solidarité entre étudiants.

Bien sûr, la charge de travail est importante, il ne faut pas le nier. Mais je pense que certaines filières sélectives à l'université demandent elles aussi énormément de travail.
J'ai également le sentiment, même si cela reste personnel, que le lycée est devenu plus anxiogène qu'avant, notamment avec le contrôle continu. Beaucoup d'élèves arrivent déjà très fatigués après le bac. L'idée de recommencer deux années intensives en prépa, avec des concours à la fin et une part d'incertitude, peut donc sembler décourageante. Cela peut rendre d'autres formations, comme l'université, plus rassurantes à première vue. Il existe aussi parfois un manque d'information : certains élèves ignorent, par exemple, qu'il est tout à fait possible de rejoindre l'université après une ou deux années de prépa.

Justement, qu'aimeriez-vous dire à des lycéens qui hésitent à entrer en prépa littéraire, ou plus globalement en classe préparatoire ?

Je dirais que la classe préparatoire est, dans tous les cas, une chance. C'est une formation qui apporte des connaissances solides dans les disciplines choisies, qu'elles soient scientifiques, littéraires ou commerciales, mais aussi de véritables méthodes de travail. On y construit également des relations très fortes. Je suis par exemple encore en contact avec plusieurs de mes amis de prépa aujourd'hui.
Je trouve cette formation très positive et je pense que, lorsqu'on a le niveau, elle mérite vraiment d'être tentée. Les acquis en termes de connaissances et de méthodes restent utiles quelle que soit la suite des études. Et puis il existe une certaine liberté dans le parcours : si l'on souhaite quitter la prépa après un an, on peut intégrer une deuxième année de licence, après deux ans, une troisième année. Cette possibilité existe toujours. Ce que je constate aussi, c'est que mes anciens élèves réussissent généralement très bien à l'université ensuite. La prépa donne des outils extrêmement solides qui permettent souvent de se distinguer rapidement à la faculté et, par la suite, d'intégrer de très bons masters.

De manière plus large, observez-vous une évolution dans l'intérêt porté aux classes préparatoires, notamment en termes d'attractivité auprès des lycéens ?

Là encore, je parle surtout de mon expérience personnelle. Avant, le recrutement était beaucoup plus stable. Aujourd'hui, il fonctionne davantage en dents de scie. Ce n'est pas tant le nombre de dossiers reçus qui varie, mais plutôt le nombre d'élèves qui choisissent finalement d'intégrer la formation. Selon les années, avec un nombre similaire de dossiers classés, on peut se retrouver avec des promotions très différentes. Cette année, par exemple, nous avons accueilli 50 élèves en première année, ce qui est exceptionnel : habituellement, nous en avons au maximum 45. D'ailleurs je pense aussi que Parcoursup a multiplié les possibilités d'orientation, ce qui crée une concurrence plus importante entre les formations, à l'exception peut-être des plus grandes classes préparatoires des grandes villes, qui bénéficient d'un recrutement plus stable.

Pour finir cette interview, j'aimerais faire le lien avec le lycée Marceau de Chartres. Depuis plusieurs années, la présidente de notre association souhaite voir ouvrir une classe préparatoire littéraire à Marceau afin de compléter la prépa scientifique déjà existante. Pensez-vous qu'une autre prépa B/L pourrait fonctionner en Centre-Val de Loire ? Peut-être juste une classe A/L ?

Honnêtement, il existe déjà une trentaine de prépas littéraires B/L en France, et une nouvelle classe a récemment ouvert à Paris, au lycée Voltaire. Et j'ai le sentiment qu'il y a aujourd'hui une raréfaction des élèves qui poursuivent les mathématiques. Or, pour intégrer une B/L, il est obligatoire d'avoir suivi la spécialité mathématiques ou, au minimum, l'option maths complémentaires en terminale. La diminution de ce vivier d'élèves rend donc l'ouverture d'une nouvelle prépa B/L assez délicate.
Je serais un peu plus optimiste concernant l'ouverture d'une prépa A/L, qui recrute des profils plus variés et moins dépendants des mathématiques. En revanche, pour les prépas B/L ou ECG, qui nécessitent un bon niveau en mathématiques, cela me paraît plus compliqué.

Interviews menées par Sirine Bekhti les 9, 11 et 12 mai 2026

Contacts et Adhésions

Contacts :

Présidente **Marie-Françoise SOULIER** 06.85.23.50.61 - mfrsoulier@wanadoo.fr

Secrétaire **Sirine BEKHTI** 07.49.01.62.32 - sbekhti966@gmail.com

Trésorière **Nicole PICARD** 3 Rue Gaston Couté 28630 Barjouville - nicole.picard28@wanadoo.fr

Elèves des classes terminales et préparatoires……**Gratuit**

Etudiants et apprentis en 1ère année de cotisation…….. **5 euros**

Etudiants et apprentis, années suivantes……**10 euros**

Nouveaux adhérents en activité ou en retraite, pendant 3 ans ……..**15 euros**

Adhérents en activité ou en retraite, à partir de la 4ème année……**25 euros**

Bulletin d'adhésion

Année : 20… / 20…

Identification

Nom **Nom de jeune fille**

Prénom **Date de naissance**

Informations sur la promotion

Année d'entrée **Année de sortie**

Complément d'information

Coordonnées personnelles

Profession (facultatif)

Adresse

Code postal **Ville** **Pays**

Téléphone **Mobile** **Fax**

e-mail personnel

Fiche* à retourner à :

Madame **Nicole PICARD,**
- Nicole.picard28@wanadoo.fr -
3 Rue Gaston Couté, 28630 BARJOUVILLE

Paiement possible par **virement** en indiquant nom, prénom et adresse e-mail avec l'intitulé suivant :

ASSOC. ANCIENS ELEVES LYCEES MARCEAU ET H.BOUCHER DE CHARTRES

IBAN : FR76 1440 6000 0903 1399 4800 089

*Paiement par **chèque** du montant de votre adhésion et libellé à l'ordre de : Association des Anciens élèves des Lycées Marceau et Hélène-Boucher de Chartres













Adresse de l'association : *2 Rue Pierre-Mendès-France, Chartres (28000)*
email : *chartresaelmarceau@gmail.com*
Téléphone : 06.85.23.50.61 / **Site Internet :** *www.chartresaelmarceau.com*
Directeur de publication : Marie-Françoise Soulier / **Mise en page :** Sirine Bekhti